

SIX TERRORISTES ÉLIMINÉS À TÉBESSA ET UN LOT D'ARMES ET DE MUNITIONS RÉCUPÉRÉ

Acte héroïque de l'ANP

LIRE EN PAGE 2

SA LARGE RECONNAISSANCE À LA 80^E AG DE L'ONU ENFONCE L'ENTITÉ SIONISTE DANS L'ISOLEMENT

L'État de Palestine porté haut

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

► CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN
L'Algérie appelle à la fin de la guerre

► SLOVÉNIE, ESPAGNE ET PAYS-BAS
Attaf s'entretient avec ses homologues européens

CRÉATEURS DE CONTENUS



Pour de véritables relais d'opinion

P4

AVANT L'OUVERTURE DES CHANTIERS AADL 3

Belaribi exige de boucler toutes les procédures

P5

HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Fuego Poterie, le choix de Adel Benayad

LES COURSES EN DIRECT P21

L'ÉDITO

37 ans après la proclamation de sa naissance par le charismatique leader du combat contre l'occupation sioniste, le défunt Yasser Arafat, alors président de l'Organisation de libération de la Palestine, l'État palestinien a réussi le pari d'une large et historique reconnaissance internationale. Celle-ci est l'expression officielle d'un soutien diplomatique franc à l'établissement de l'État de Palestine. En effet, ils sont nombreux les leaders de pays occidentaux à avoir déclaré, haut la main, leur reconnaissance de l'État palestinien à l'occasion de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Ils étaient au moins 151 pays sur les 193 membres que compte l'ONU à avoir été portés, jusqu'au 22 septembre courant, sur la liste. Des pays occidentaux, dont la sympathie pour l'État hébreu et l'hostilité à l'égard du peuple palestinien étaient avérées, se sont, aujourd'hui, bousculés au portillon pour dire « Viva Palestina ». Toutefois, il faut admettre que ce soutien diplomatique n'aurait peut-être pas eu lieu sans la pression populaire exercée sur les gouvernements.

« Viva Palestina »

Les peuples libres du monde entier, y compris les Juifs, se sont déclarés, depuis octobre 2023, du côté du peuple palestinien à Ghaza. Et contre l'agression sioniste et sa politique génocidaire. Nonobstant une entité sioniste qui n'a pas hésité à brandir la menace de représailles contre tous les soutiens de l'État palestinien. Le gouvernement du sanguinaire Benjamin Netanyahu et toute la cohorte des criminels de guerre qu'il traîne derrière lui et qui ont tous le sang des Palestiniens sur les mains dénie aux Palestiniens jusqu'au droit même d'exister sur leurs propres terres. Devenus parias et sous le coup de pour-

suites judiciaires devant le tribunal international, les bourreaux sionistes payent les contrecoups de leur politique génocidaire contre un peuple qui, au demeurant, continue à subir l'un des pires crimes contre l'humanité de l'époque moderne : Plus de 65 000 morts et plus de 167 000 blessés. Ce génocide continue et ce ne serait, sans doute pas, l'euphorie des uns et les applaudissements des autres, à l'ONU, qui vont l'arrêter.

C'est là, malheureusement, une réalité. Mais, et comme l'ont confié des observateurs et des spécialistes du conflit israélo-palestinien, ce blanc-seing donné à l'État palestinien aura le mérite de pouvoir exercer une pression diplomatique supplémentaire sur l'occupation sioniste et ses alliés. Sinon, ses rares alliés comme les États-Unis, ce bailleur de fonds de la guerre contre le peuple palestinien. À partir d'Alger, un certain 15 novembre 1988 historique, jusqu'à aujourd'hui à New York, l'État palestinien a fait du chemin. C'est un acquis important qui ne manquerait pas de procurer du courage au peuple palestinien dans son combat pour l'indépendance.

Farid Guellil

SIX TERRORISTES ÉLIMINÉS À TÉBESSA ET UN LOT D'ARMES ET DE MUNITIONS RÉCUPÉRÉ

Acte héroïque de l'ANP

Les forces de l'Armée nationale populaire ont réussi, mardi soir, une opération de qualité qui s'est soldée par l'élimination de six terroristes, la récupération de six pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et la saisie d'une importante quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.



Le général d'Armée Saïd Chengriha, s'est rendu immédiatement dans la zone de l'opération

L'opération réalisée par des détachements de l'ANP s'est déroulée dans la zone de Tlidge, qui dépend du secteur militaire de Tébessa et de la 5e Région militaire. Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu immédiatement dans la zone de l'opération, où il a inspecté, en compagnie du général-major Hambeli Noureddine, commandant de la 5e Région militaire, les unités militaires qui ont participé à cette opération qualitative. Saïd Chen-

griha s'est adressé aux militaires qui ont fait preuve de courage et de bravoure sur place, saluant un acte héroïque. Il leur a également transmis les salutations et les félicitations d'Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale. Par la suite, il a émis une série de directives, exhortant chacun à déployer davantage d'efforts pour préserver la sécurité du pays et des citoyens, et à continuer de combattre le résidu du terrorisme avec détermination, fierté et sens de l'honneur dans ce devoir sacré.

C'est une opération qui traduit le degré de mobilisation des unités de l'ANP qui font preuve de vigilance dans la

défense du pays, la préservation de la sécurité et la sérénité des citoyens et dans la lutte contre la criminalité et son vecteur le terrorisme et ses groupes résiduels. Il faut rappeler dans ce cadre, les bilans opérationnels hebdomadaires des unités de l'ANP qui mènent une guerre implacable contre les trafics et les crimes transfrontaliers et contre les ennemis du pays d'attenter à sa sécurité et à sa jeunesse.

Les tentatives d'introduction de cannabis depuis les frontières avec le Maroc, mises en échec, le démantèlement de filières d'orpaillage illégal que certains groupes criminels tentent d'entretenir pour nuire à l'économie du pays où encore la pression exercée sur toute la logistique

de l'émigration clandestine sont autant d'indices qui renseignent sur la célérité et la mobilisation des unités de l'ANP.

Cette opération s'ajoute à la liste des opérations qualitatives menées avec brio par les unités de l'ANP dans la lutte contre le terrorisme, et confirme une fois de plus la détermination des unités impliquées dans l'opération visant à épurer notre pays des résidus des groupes terroristes et à éradiquer ce phénomène de notre pays. Elle renseigne également sur la réactivité des unités de l'ANP qui n'accordent aucun répit à ces terroristes qui sont mis sous pression ce qui réduit leur mobilité et leur capacité de nuisance.

Slimane B.

BILAN OPERATIONNEL DE L'ANP 50 narcotrafiquants arrêtés et 7,54 quintaux de kif saisis

Des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 17 au 23 septembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national », a indiqué hier le MDN dans un communiqué portant bilan opérationnel de l'ANP. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7,54 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 370.176 unités psychotropes ont été saisies. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté 627 individus et saisi 19 véhicules, 254 groupes électrogènes, 227 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 10 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 9 fusils de chasse, 51.630 litres de carburants, 357 quintaux de tabac, ainsi que 30,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes. Par ailleurs, les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 251 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 832 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

S. B.

ANNIVERSAIRES DU 17 OCTOBRE ET DU 1ER NOVEMBRE

Abdelmalek Tacherift préside aux préparatifs

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé une réunion de la Commission nationale de préparation des cérémonies commémoratives des journées et fêtes nationales, en prévision du 64e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961) et du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

À cette occasion, le ministre a exhorté les membres de la com-

mission, représentants des différents départements ministériels et organismes nationaux, à prendre toutes les mesures nécessaires et à mobiliser les moyens disponibles pour assurer une coordination étroite. Il a appelé à accompagner les directions des Moudjahidine ainsi que les établissements muséaux afin de garantir la réussite des activités, à travers l'élaboration de programmes de qualité et leur promotion via les médias et plateformes numériques. Il a

également insisté sur l'importance d'associer la communauté nationale à l'étranger aux commémorations. Il a invité les représentations diplomatiques, consulaires et les associations actives à participer aux programmes, afin de renforcer les liens nationaux et de consolider la mémoire collective au sein de la diaspora.

CONFÉRENCE NATIONALE ET COLLOQUES PRÉVUS

Dans ce cadre, il a annoncé

l'organisation d'une conférence nationale consacrée aux événements et massacres du 17 octobre 1961, en parallèle avec des colloques et séminaires dans toutes les wilayas et musées du Moudjahid. Ces initiatives devront, selon lui, être à la hauteur de la grandeur de ces haltes historiques.

En rappelant que la Journée nationale de l'émigration commémore les massacres du 17 octobre 1961 à Paris, le ministre a mis en avant la valeur mémo-

rielle de ces crimes coloniaux et leur rôle dans l'ancrage du sentiment de responsabilité et de fierté nationale.

À l'approche du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, il a souligné qu'il ne s'agit pas seulement d'une commémoration, mais d'un devoir de fidélité envers les martyrs et d'un message destiné aux générations futures.

Sarah O.

INTEMPÉRIES DANS PLUSIEURS WILAYAS

La Protection civile multiplie les interventions

Les intempéries qui frappent plusieurs régions du pays depuis mardi continuent de provoquer des dégâts et des perturbations, mobilisant fortement les unités de la Protection civile. Les bilans communiqués font état de blessés, d'habitations endommagées et de véhicules piégés par les eaux de pluie.

La wilaya de Naâma a été particulièrement touchée. Dans la commune de Mecheria, une voiture coincée dans les boues de l'oued El Karma avec six passagers a pu être dégagée sans pertes humaines. À Aïn Sefra, l'effondrement d'un mur au premier étage d'un immeuble du quartier Soumam a causé

cinq blessés, dont une sexagénaire souffrant de douleurs dorsales et une femme en état de choc. Toutes les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local. À Sfissifa, trois personnes coincées dans leur véhicule au niveau de l'oued Harmel ont également été secourues sans incident. Toujours à Aïn Sefra, mercredi matin, la chute d'un arbre sur la voie publique a blessé un passant, transféré à l'hôpital.

Dans la wilaya de Djelfa, les secours ont dégagé une voiture bloquée dans l'oued Deldoul avec quatre occupants, indemnes. À Tébessa, deux opérations de pompage d'eau ont été menées dans des habitations à El Aouinet et au village El

Masloula. À Mila, des morceaux de toiture se sont effondrés sur une maison à El Mechira, sans victimes signalées.

Dans ce cadre, la Protection civile rappelle que ses unités restent en état d'alerte permanente afin d'intervenir face aux risques d'inondations, d'effondrements et d'accidents liés aux conditions météorologiques instables. Les autorités invitent les citoyens à la vigilance et au respect des consignes de sécurité.

ALERTE MÉTÉO DE NIVEAU 2 SUR PLUSIEURS WILAYAS

Selon un bulletin spécial de Météo Algérie, une alerte de niveau 2 est en

vigueur. Des pluies estimées entre 20 et 30 mm, localement supérieures à 40 mm, sont attendues dans les wilayas de Djelfa et Tiaret du mercredi 24 septembre à 15h00 au jeudi 25 septembre à 06h00. Les wilayas de M'sila, Batna, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa sont également concernées sur la même période.

Par ailleurs, une large vigilance est recommandée dans d'autres régions du pays, dont Tissemsilt, Laghouat, Relizane, Ghardaïa, Touggourt, Tébessa, Jijel, Khenchela, Annaba, Skikda, Tlemcen et plusieurs wilayas de l'Est et du Sud.

S. O.

SA LARGE RECONNAISSANCE A LA 80E AG DE L'ONU ENFONCE L'ENTITÉ SIONISTE DANS L'ISOLEMENT

L'État de Palestine porté haut

Pendant qu'à Ghaza, la population et la résistance palestiniennes mettent en échec la réalisation des plans sionistes appuyée par une agression génocidaire menée depuis bientôt deux ans, l'entité sioniste subit une autre série d'échecs, à New York, à l'occasion de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations unies avec la reconnaissance de l'État de Palestine par plusieurs pays occidentaux, alliés d'Israël.



rie et les États islamiques membres du Conseil de sécurité, Ahmed Attaf a fait remarquer que les tentatives de liquidation de la cause palestinienne n'ont fait que renforcer sa légitimité et sa justesse, rappelant que l'histoire de la région est inscrite dans les résolutions du Conseil de sécurité, et confirme qu'il n'existe pas d'alternative à la solution à deux États et que l'établissement d'un État palestinien aux frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale, en tant que "solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien est inéluctable". Il faut élargir la base de la reconnaissance internationale officielle de l'État de Palestine en tant que réalité irréversible, a souligné, à une autre occasion, Ahmed Attaf, lors de la Conférence internationale sur la « solution à deux États » qui s'est ouverte lundi, aux Nations unies. Il avait réitéré la demande de l'Algérie pour que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies. La Résistance palestinienne esti-

me que la reconnaissance de l'État de Palestine est un pas dans la bonne direction et qu'elle est le fruit de la résistance du peuple palestinien, en particulier pendant l'Intifada Al-Aqsa, mais des mesures concrètes sont nécessaires, notamment l'arrêt de l'agression, et surtout pas imposer des ordres au peuple palestinien, mais plutôt imposer des sanctions à l'occupation sioniste. Pour la Résistance palestinienne, c'est l'érosion de la crédibilité des valeurs prônées par les pays occidentaux qui est à l'origine de la reconnaissance d'un État palestinien; en même temps, certains gouvernements occidentaux cherchent à échapper aux sanctions imposées à l'occupation par le biais de cette reconnaissance.

ÇA A COMMENCÉ À ALGER...

Pour rappel, c'est à Alger, au Palais des Nations, que le défunt dirigeant Yasser Arafat a proclamé, dans son célèbre discours devant le Conseil national de l'Organisation de

libération de la Palestine (OLP), la création de l'État de Palestine, le 15 novembre 1988. Le document de la Déclaration, connu sous le nom de la "Déclaration d'Indépendance", appelait à poursuivre la lutte pour mettre fin à l'occupation sioniste et consolider la souveraineté et l'indépendance. La Déclaration d'Alger soulignait aussi que la Palestine "est un État épris de paix, attaché aux principes de coexistence pacifique. Il coopérera avec tous les tats et les peuples du monde pour instaurer une paix durable et croit en la résolution pacifique des problèmes internationaux et régionaux". Aujourd'hui, on voit un tsunami de reconnaissances de l'État de Palestine par 158 (151 confirmés) des 193 membres de l'ONU, soit 80% (jusqu'au 22 septembre). Les pays qui n'ont pas reconnu encore l'État de Palestine sont réputés pour leur suivisme à l'égard des États-Unis, principal soutien de l'entité sioniste.

M'hamed Rebah

SLOVÉNIE, ESPAGNE ET PAYS-BAS Attaf s'entretient avec ses homologues européens

Dans le cadre de sa participation au segment de haut niveau de la 80e Assemblée générale des Nations unies, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu, hier, à New York, des entretiens bilatéraux avec les ministres des Affaires Étrangères de plusieurs pays européens amis. C'est ce qu'a rapporté un communiqué du ministère des Affaires étrangères. À cet égard, le ministre d'État a rencontré la vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovaquie, Mme Tanja Fajon, le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, José Manuel Albares, et le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, David van Weel. L'entretien du ministre Ahmed Attaf avec son homologue slovène a permis aux deux parties d'examiner les moyens de mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat effectuée par le président Abdelmadjid Tebboune en République de Slovaquie en mai dernier, notamment dans le cadre des préparatifs en cours de la première session du Comité gouvernemental mixte.

Au niveau multilatéral, la nécessité de poursuivre la coordination entre les deux pays durant leur mandat actuel au Conseil de sécurité a été soulignée, notamment dans le cadre du groupe E-10 des membres élus.

Avec José Manuel Albares, Ahmed Attaf a passé en revue les progrès échangés dans le renforcement du partenariat bilatéral entre l'Algérie et l'Espagne, tant dans le domaine économique que dans d'autres domaines prioritaires pour les deux parties.

D'autre part, le ministre d'État a échangé avec son homologue néerlandais sur l'état des relations bilatérales et des perspectives de leur renforcement. Ils ont également abordé plusieurs questions régionales d'intérêt commun.

F. G.

DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL INTERNATIONAL

L'Algérie appelle à la fin de la guerre russo-ukrainienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a exposé la position de l'Algérie sur la guerre en Ukraine, lors de la réunion du Conseil de sécurité qui lui a été consacrée. Il fait constater « avec regret, douleur et tristesse la poursuite de la guerre qui fait rage en Ukraine, qui approche de sa quatrième année, sans aucune perspective de règlement réel ni possibilité de mettre un terme définitif à ses répercussions ». Ahmed Attaf a rappelé que l'Algérie considère que le dialogue et la négociation, sont « la seule et unique voie capable de permettre aux deux parties au conflit d'atteindre cet objectif souhaité ». Pour l'Algérie « la divergence manifeste des positions des deux parties sur de nombreux points essentiels ne doit pas nous empêcher de nous efforcer, chacun à partir de sa position, de contribuer à rapprocher les points de vue, à surmon-

ter les divisions et à trouver un terrain d'entente consensuel qui redonne l'espoir d'un avenir meilleur pour les deux pays voisins, d'un avenir meilleur pour le continent européen et d'un avenir meilleur pour le monde entier ».

L'Algérie appelle à « fermer toutes les portes aux signes d'escalade et à la possibilité d'élargir la portée du conflit dans la région ». Pour l'Algérie « lorsque l'on parle de la guerre russo-ukrainienne, on parle d'un conflit dans lequel tout le monde est lésé et personne n'en profite, dans lequel tout le monde perd et personne n'en gagne, et dans lequel tout le monde porte une part importante des répercussions qui menacent le monde entier ». Ahmed Attaf a fait ressortir les conséquences de cette guerre aux trois niveaux : bilatéral, avec des pertes incalculables à la Russie et l'Ukraine ; régional, en plongeant l'ensemble du continent européen dans la crise la plus grave qu'il ait connue depuis la Seconde Guerre

mondiale ; international, toutes les parties du monde sans exception, et ni le proche ni le lointain n'ont été épargnés. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, explique Ahmed Attaf, "nous sommes chaque jour davantage convaincus que la fin de cette guerre ne sert pas seulement les intérêts des parties concernées, mais relève désormais de l'essence même de ce que l'on appelle l'intérêt général international", précisant que ces considérations ont constitué dans leur ensemble les motifs de l'initiative proposée par le président Abdelmadjid Tebboune, pour exercer les bons offices entre les deux parties au conflit, la Russie et l'Ukraine, en s'appuyant sur l'amitié historique liant l'Algérie à ceux qui sont désormais les parties au conflit, ce qui exige de nous tous une action soutenue afin d'y mettre fin rapidement et d'ouvrir la voie à une solution définitive et à une paix durable". L'Algérie en appelle aux bons offices et aux initiatives diploma-

tiques dont l'élan doit « l'emporter sur celui du conflit et de l'affrontement militaire afin que nous puissions tous, chacun à sa place et selon ses capacités, contribuer à préparer le terrain nécessaire pour aboutir à une solution juste, durable et définitive à la crise, une solution politique pacifique, car la solution ne peut être que politique et pacifique dans son approche, sa méthodologie et son contenu, une solution qui garantisse le traitement des causes profondes du conflit, en entourant les préoccupations sécuritaires des deux parties de toute l'attention nécessaire". Pour l'Algérie, la solution repose sur les principes consacrés dans la Charte des Nations unies et les règles du droit international, qui font office "d'arbitre et de juge entre les pays membres de notre Organisation et des principes auxquels tous se réfèrent et qui préservent les intérêts de tous sans aucune préférence, ni distinction, ou discrimination".

M. R.

CRÉATEURS DE CONTENUS

Pour de véritables relais d'opinion

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et le ministre de la Communication, Zoheir Bouâmama, ont présidé une rencontre consultative avec des créateurs de contenu et des acteurs du numérique, visant à élaborer une vision commune contribuant au développement du paysage numérique en Algérie.



sélection d'un premier groupe représentant différentes wilayas du pays et divers domaines. La rencontre a pour objectif « d'écouter les préoccupations des créateurs de contenu et de les accompagner à travers une formation adaptée, tout en favorisant l'échange d'idées et d'expériences, afin d'élaborer une vision commune contribuant au développement du paysage numérique en Algérie, au service de l'intérêt du pays », a fait savoir le ministre. Il a annoncé l'organisation d'une autre rencontre « d'ici la fin de l'année en cours ou, au plus tard, au début de l'année prochaine, qui regroupera un grand nombre de créateurs de contenus en Algérie, et constituera une occasion d'ouvrir un débat plus large autour des différents défis ».

« DIFFUSER UNE IMAGE POSITIVE DE L'ALGÉRIE »

De son côté, Bouâmama a indiqué que l'organisation de cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'« une vision commune entre les deux ministères, visant à accompagner la révolution numérique et à soutenir toutes les initiatives qui confortent la place de l'Algérie dans cet espace numérique et contribuent à la diffusion d'une image positive du pays », soulignant que « les profondes mutations que connaît le monde nous dictent de nous y adapter et d'en tirer profit ». La création de contenus, a-t-il ajouté, représente « une transformation radicale du paysage médiatique national et international », le contenu numérique étant devenu aujourd'hui « un outil influent

dans la formation de l'opinion publique, la transmission du savoir et la valorisation de l'identité nationale. Cette réalité impose à ses acteurs de respecter des critères de qualité et de crédibilité, ainsi que des valeurs éthiques, à travers la production d'un contenu pertinent et de qualité, conforme aux normes internationales et préservant nos valeurs authentiques ».

DE NOUVELLES DISPOSITIONS POUR MIEUX ENCADRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le ministre de la Communication a également indiqué que l'Algérie « est consciente que la transformation numérique n'est plus une option, mais une nécessité pour répondre aux exigences de l'époque », mettant en avant la volonté du ministère de « réviser certains textes et d'accélérer l'élaboration de nouvelles dispositions pour encadrer cette activité, ainsi que de mettre en place les deux autorités de régulation de l'audiovisuel et de la presse écrite et électronique ». Il a exprimé, dans ce sens, « son engagement à ouvrir des canaux de dialogue et de concertation permanents avec les créateurs de contenu numérique, afin d'écouter leurs préoccupations et de formuler des propositions concrètes et réalisables ».

Ania N.

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES

L'opération fixée du 24 septembre au 4 octobre 2025

Le ministère de l'Éducation nationale a fait une annonce importante concernant l'opération de réintégration des élèves dans les classes des cycles moyen et secondaire. « Il est porté à la connaissance des parents souhaitant introduire une demande de réintégration de leurs enfants dans les cycles de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire général et technologique, au titre de l'année scolaire 2025/2026, que l'opération débutera à partir de mercredi 24 septembre 2025 (hier NDLR), jusqu'au samedi 04 octobre 2025 », a fait savoir le ministère dans un communiqué rendu public. Le même département a précisé que l'opération se fera exclusivement via le système informatique du secteur de l'éducation nationale, selon les modalités suivantes :

DÉPÔT DES DEMANDES :

Les parents désirant réintégrer leurs enfants doivent remplir un formulaire de demande de réintégration à travers l'espace parents sur le lien : <https://awlyaa.education.dz>, et ce du mercredi 24 septembre 2025 jusqu'au samedi 04 octobre 2025 à minuit. Pour les parents non-inscrits sur le système informatique, il est nécessaire d'ouvrir un compte via le même lien.

RÉPONSE AUX DEMANDES :

Les résultats de l'étude des demandes seront communiqués le mercredi 08 octobre 2025 via l'espace parents et les établissements scolaires.

INTÉGRATION DES ÉLÈVES :

Les élèves dont les demandes ont été acceptées devront rejoindre leurs établissements scolaires le jeudi 09 octobre 2025. Tout retard au-delà du lundi 13 octobre 2025 sera considéré comme un abandon du droit à la réintégration. Concernant les demandes non acceptées au niveau de l'établissement d'origine: Elles seront étudiées au niveau de la direction de l'éducation en vue de trouver des places pédagogiques alternatives. Les décisions finales seront communiquées aux parents le lundi 13 octobre 2025, et les élèves concernés devront rejoindre leurs établissements scolaires à partir du mardi 14 octobre 2025. Tout élève qui n'aura pas rejoint son établissement avant le dimanche 19 octobre 2025 sera considéré comme ayant renoncé à son droit de réintégration. Par ailleurs, les élèves nés en 2009, ainsi que ceux nés en 2011 pour les élèves à besoins spécifiques, seront automatiquement réintégrés, conformément à la loi. Le ministère a enfin rappelé que tout élève admis et qui ne rejoint pas son établissement avant la fin des délais fixés perd définitivement son droit à la réintégration.

A. N.

AMÉLIORATION DES PRESTATIONS HOSPITALIÈRES

Aït Messaoudène commence par les urgences médicales

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a présidé une réunion de coordination, avec les cadres de l'administration centrale autour de l'amélioration du système de santé national, conformément aux directives des plus hautes autorités du pays. Lors de cette réunion, le directeur général des services de santé et de la réforme hospitalière a exposé la situation des services d'urgence. Il a parlé des contraintes techniques, logistiques et en ressources humaines. Son homologue à la prévention et promotion de la santé a présenté un bilan de la situation épidémiologique actuelle. Il a énuméré les mesures et les programmes nationaux en cours. À la suite de ces présentations, le ministre a insisté sur la nécessité d'apporter des changements profonds et tangibles au sein des services d'urgence. Ces derniers constituent une priorité absolue de la réforme du système

de santé. L'objectif est de montrer aux citoyens une amélioration réelle des prestations hospitalières. Il s'agit, en outre, de doter les établissements publics de santé de proximité en équipements médicaux essentiels (électrocardiographes, appareils de radiologie, laboratoires d'analyses médicales). Ces structures seront en mesure de capter le flux de cas sans gravité et réduire ainsi la pression sur les grands hôpitaux de référence. D'autre part, un rapport sera établi sur le Service d'aide médicale d'urgence (SAMU). Il aidera à l'élaboration d'un plan pour le renforcer et le développer. Les mécanismes de coordination entre le secteur de la santé et les autres secteurs concernés seront renforcés. Le ministre a estimé important d'optimiser la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) par les techniques thérapeutiques les plus récentes. La création de services de référence pour

les spécialités médicales de pointe dans les différents CHU, rendra, par ailleurs, meilleure, la qualité des services. Elle élargira, également, l'offre de soins. Une coopération avec l'Agence nationale de la sécurité sanitaire et la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer permettra d'envisager un nouvelle stratégie de développement du secteur. Le ministre a également abordé le dossier des statuts et des régimes indemnitaires du personnel du secteur. Il a souligné l'importance capitale de ce dossier. Pr Aït Messaoudène donné, en conséquence, des instructions pour accélérer toutes les procédures y afférentes. Enfin, le ministre de la Santé a appelé ses cadres à ne ménager aucun effort pour relever ces défis. L'objectif est de servir le patient. De promouvoir le service public de santé, pour qu'il soit à la hauteur des attentes du citoyen.

A. N.

DES EXPERTS SOULIGNENT LA NÉCESSITÉ DE RESTAURER LA CONFIANCE DES CITOYENS DANS LA QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET :

« C'est un choix économique, écologique et responsable »

Des experts ont souligné à Alger, la nécessité de restaurer la confiance des citoyens dans la qualité de l'eau du robinet dont la consommation représente « un choix à la fois économique, écologique et responsable ». Lors d'une journée d'étude organisée par l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), en collaboration avec l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), plusieurs spécialistes ont souligné « la nécessité d'informer davantage sur la qualité de l'eau du réseau, qui

fait l'objet de contrôles réguliers ». À cette occasion, le professeur Nabil Mamri de l'École nationale polytechnique (ENP), a indiqué que « l'eau du robinet est soumise à des traitements et analyses rigoureuses qui la rendent sûre à la consommation ». Pour sa part, le professeur Amar Tilmatine, de l'université de Sidi Bel-Abbès, a présenté « une alternative basée sur l'ozonation, une méthode de traitement de l'eau destinée à remplacer ou compléter le chlore ». Selon les explications du Pr Tilmatine, « cette technique présente l'avantage de ne pas générer

de sous-produits indésirables ni d'arrière-goût, contrairement au chlore encore largement utilisé » selon les explications du Pr Tilmatine. D'après lui, « un contrat devrait prochainement être signé entre l'Université de Sidi Bel-Abbès et l'Office national de l'assainissement pour l'installation de la première unité pilote de traitement par ozonation en Algérie, au niveau de la station d'épuration de Moulay Slissen (Sidi Bel-Abbès) ». Affirmant que, « si les résultats en laboratoire sont confirmés, cette technologie pourra être généralisée à d'autres stations ». À l'issue de

cette journée, les participants ont appelé à « une mobilisation pour promouvoir un usage responsable et durable de l'eau potable et préserver les ressources naturelles ». En effet, « boire l'eau du robinet, c'est un choix à la fois économique, écologique et responsable. C'est aussi un acte pour protéger les générations futures », ont-ils conclu, tout en insistant sur « la nécessité de renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation à l'intention des consommateurs ».

L. Z.

DES PARENTS CONTRAINTS DE DÉPOSER LE CERTIFICAT DE NAISSANCE DE LEURS ENFANTS

Le rappel à l'ordre du ministère de l'Éducation

Après avoir constaté que certains chefs d'établissements n'avaient pas pris en compte les directives et instructions liées aux inscriptions des élèves, et après que des parents aient été contraints de présenter des certificats de naissance de leurs enfants, le ministère de l'Éducation nationale a tenu de faire un rappel à l'ordre. En effet, le MEN a insisté, dans un document adressé à l'ensemble des directions de l'éducation, sur la nécessité de respecter les closes des différentes circulaires précédentes. Le même département a demandé aux directeurs des établissements des différents cycles de recourir à la plateforme numérique du secteur de l'éducation pour obtenir les données et informations nécessaires au processus d'inscription des élèves. L'objectif étant d'alléger les services d'état civil, en cette période de rentrée sociale.

A. N.

AVANT L'OUVERTURE DES CHANTIERS DE L'AADL 3

Belaribi exige de boucler toutes les procédures

Le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, a présidé une réunion tenue au siège de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des différents programmes de logements, en particulier le troisième programme de logements dans le cadre de la formule location-vente «AADL 3».



Ph.: DR

Au cours de cette réunion, le ministre a écouté un exposé concernant la première tranche du programme, estimée à 200 000 unités de logements, mettant en lumière le degré de préparation des dossiers administratifs et techniques, y compris les contrats fonciers destinés à la construction et les permis de construire, ainsi que les obstacles éventuels rencontrés sur le terrain dans certaines wilayas. Dans ce contexte, Belaribi a donné des instructions exigeant l'achèvement de toutes les procédures nécessaires avant l'ouverture de tout chantier, affirmant que cette approche anticipative permettra de délivrer les contrats définitifs dès la fin des projets de logement à l'avenir. Le ministre a rappelé que tous les moyens

ont été mis à disposition pour lancer l'ensemble des projets prévus dans le cadre de la première tranche du programme AADL 3, conformément aux délais fixés. Concernant l'étude des dossiers de recours déposés par les souscripteurs du programme «AADL 3» durant la période du 25 août au 17 septembre en cours, le communiqué a révélé que plus de 300 agents commerciaux ont été mobilisés pour traiter les dossiers, afin de permettre à chaque souscripteur d'obtenir son droit.

UNE APPLICATION POUR LE SUIVI DES PROJETS

À cette même occasion, il a ordonné la création d'une application numérique visant à collecter et suivre toutes les informations relatives à la réalisation des projets de logements du

programme «AADL 3», afin d'assurer un suivi en temps réel de l'avancement des travaux et de la qualité, ainsi que l'accès à tous les dossiers administratifs liés aux projets, ce qui permettra à l'agence AADL de prendre les mesures nécessaires en temps opportun. Cette application comportera notamment des informations sur la localisation géographique précise de chaque projet, les données concernant le bureau d'études chargé de la réalisation et du suivi, l'entreprise chargée des travaux, les permis de construire pour chaque projet, en plus des versions numériques des contrats. Par ailleurs, la réunion a abordé le dossier des contrats définitifs et des tableaux descriptifs de découpage relatifs aux logements du programme «AADL 2», où le directeur central

des contrats au sein de l'agence AADL, ainsi que les directeurs régionaux de l'agence, ont présenté des rapports détaillés sur les wilayas relevant de chaque direction régionale. Le ministre a, à ce propos, souligné l'importance de mettre en œuvre l'instruction interministérielle conjointe n°02 signée le 9 septembre 2021, relative à la facilitation des procédures de régularisation du foncier. Par conséquent, il a insisté sur la nécessité d'accélérer la délivrance des contrats, de finaliser les certificats de propriété et de conformité, de parachever toutes les procédures administratives, et de créer une application numérique mise à la disposition des souscripteurs pour faciliter la demande et la remise des contrats de logement.

Ania N.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

« Il faut redoubler d'efforts pour intégrer l'innovation et la numérisation »

« **I**l y a nécessité de redoubler d'efforts en matière d'intégration de l'innovation et de la numérisation dans les systèmes de santé nationaux, en vue de renforcer la sécurité sanitaire du pays, tout en développant les capacités de production conformément aux standards internationaux ». C'est ce qu'a fait savoir le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri lors de l'ouverture de la 3e édition du Salon «Hospitalia expo» à Alger, dédié aux établissements de santé et leurs services. S'exprimant à cette occasion, Kouidri a souligné «l'importance de consolider les passerelles de coopération entre son département et celui de la santé», mettant en exergue «les efforts consentis pour faire de l'industrie pharmaceutique un levier du développement durable, un moyen de réduire la dépendance et de valoriser les compétences nationales, soulignant, dans ce sens, que le secteur national de l'industrie pharmaceutique assure actuellement une couverture de 81% des besoins du pays en médicaments.

LES MÉDICAMENTS ALGÉRIENS REÇOIVENT « PROCHAINEMENT » LA CERTIFICATION INTERNATIONALE

Dans ce contexte, il a rappelé « les efforts consentis par l'Algérie pour faciliter les procédures d'enregistrement et de certification des médicaments

locaux, annonçant l'obtention, en octobre prochain, de la certification internationale du niveau de maturité 3 (ML3) auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce qui permettra aussi de faciliter l'exportation des médicaments fabriqués localement ». Selon le ministre, « le Salon se veut une plateforme pour mettre en avant les grandes potentialités dont dispose le pays en matière d'industrie pharmaceutique et de technologies médicales, et un espace de connaissance, d'échange d'expertises et d'établissement de partenariats fructueux entre les différents opérateurs nationaux et étrangers ». Ce dernier a ajouté que « le succès de cette édition repose sur l'implication de tous les acteurs parmi les établissements, instances, experts et professionnels dans l'échange de vues et d'expertises, et l'établissement de partenariats solides, l'objectif étant de réaliser une industrie pharmaceutique forte, un système de santé national développé et intégré avec de meilleures prestations sanitaires ». De son côté, le président de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie, Abdelouahed Kerrar, a estimé que « le secteur pharmaceutique représentait, aujourd'hui, l'un des principaux piliers de la politique nationale de santé publique, d'autant que les réalisations importantes accomplies durant les deux dernières décennies le

classent parmi les secteurs économiques les plus développés et attractifs d'investissements ». Il a ajouté, « la prochaine étape exige la régulation du marché interne et l'orientation vers l'expansion vers l'étranger à travers une stratégie nationale commune, en focalisant sur l'investissement dans les médicaments biotechnologiques, notamment la production de vaccins et dérivés du sang, étant des produits à caractère souverain ». À noter que, le salon «Hospitalia expo» ferme ses portes aujourd'hui (du mardi au jeudi) à Alger, avec la participation de près de 50 exposants activant dans les domaines de la santé, de l'industrie pharmaceutique, des équipements médicaux, de la technologie médicale et des services. Organisé sous le haut patronage des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, en présence des cadres et professionnels des deux secteurs, ainsi que des représentants d'organisations professionnelles et des experts, cette manifestation est ponctuée par des conférences axées sur les soins médicaux en Algérie et la médication, outre des applications de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé avec l'organisation d'un concours pour le choix de la meilleure start-up dans le secteur de la santé.

L.Zeggane

RÈGLEMENT À L'AMIABLE DES POURSUITES PÉNALES À L'ENCONTRE DES PERSONNES Une alternative pour soutenir l'investissement économique

À l'occasion des 7es Rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boujemâa, a affirmé que la nouvelle approche adoptée dans le cadre du Code de procédure pénale vise à encourager l'investissement et accompagner le décollage économique productif. En effet, dans son allocution, prononcée hier à Alger, le ministre a précisé que cette réforme instaure des règles alternatives aux poursuites pénales à l'encontre des personnes morales. Celles-ci consistent à différer les poursuites dans certaines infractions liées à l'activité économique, moyennant un règlement financier à l'amiable. Ce mécanisme, a-t-il ajouté, permet de concilier le paiement des créances dues avec la continuité de l'activité économique et commerciale. Cette orientation, a-t-il rappelé, s'inscrit dans le programme présidentiel conduit par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune. En outre, le ministre a souligné que l'huissier de justice s'inscrit dans les engagements internationaux de l'Algérie, en particulier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il est ainsi tenu de signaler toute opération suspecte concernant des fonds d'origine criminelle ou destinés à des activités illicites. Parallèlement, dans un souci de protection des deniers publics, le huissier est dans l'obligation, a insisté Boujemâa, de déclarer tout cas porté à sa connaissance pouvant porter atteinte aux finances publiques, directement ou indirectement.

L'ALGÉRIE, UN ACTEUR JURIDIQUE INTERNATIONAL AFFIRMÉ

Dans la même intervention, le ministre de la Justice a également relevé que l'organisation de ces rencontres en Algérie confirme la place de choix du pays sur la scène régionale et internationale. « Ce n'est pas un hasard que l'Algérie accueille un tel événement, elle qui renforce constamment sa présence africaine et internationale », a-t-il déclaré. Il a qualifié cette rencontre, organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de « réussite majeure » pour la famille juridique et judiciaire élargie, tant au niveau régional qu'international.

PLUS DE 180 PARTICIPANTS ISSUS DE 33 PAYS

Il est à signaler que cette édition, organisée par la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), en partenariat avec le ministère de la Justice et en collaboration avec l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), rassemble plus de 180 participants étrangers représentant 33 pays, ainsi que plus de 700 participants algériens. Parmi les personnalités présentes figurent Marc Schmitz, président de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), Rosine Zongo, présidente de l'Union africaine des huissiers de justice et officiers judiciaires (UAHJ), ainsi que Christophe Bernasconi, secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH). Selon un premier communiqué du (CNHJ), la tenue de ce forum en Algérie, après mise en concurrence avec un autre pays candidat, « constitue une reconnaissance internationale de la compétence des institutions professionnelles algériennes et de leur conformité aux standards mondiaux ». Notons qu'au cours de deux jours, les participants débattront de l'évolution du rôle de l'huissier de justice dans la société à la lumière des transformations numériques et sociales, outre son rôle dans la médiation, la protection des droits et la prestation d'un service public efficace. L'accent sera également mis sur l'importance de la formation continue et de l'adaptation aux défis juridiques contemporains.

Sarah O.

MALGRÉ L'EUPHORIE ONUSIENNE SUIVANT LA LARGE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE PALESTINE

Ghaza saigne toujours

La scène internationale respire le paradoxe. Alors que l'Assemblée générale des Nations unies multiplie les résolutions et que les capitales occidentales annoncent en cascade la reconnaissance d'un État palestinien, la réalité de Ghaza est celle d'un charnier à ciel ouvert.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 65 419 martyrs et 167 160 blessés depuis le 7 octobre 2023, dont plus de 2 500 civils abattus alors qu'ils attendaient de l'aide humanitaire. Le génocide ne s'interrompt pas sous prétexte de diplomatie ; au contraire, il s'accélère. Le ministère de la Santé à Ghaza annonçait l'arrivée dans ses hôpitaux de 37 nouveaux martyrs en 24 heures, dont 4 exhumés des décombres, et 175 blessés. Mais ce bilan ne reflète qu'une partie du désastre : nombre de victimes demeurent prisonnières des ruines, inaccessibles aux équipes de secours en raison du blocus et des bombardements. Depuis le 18 mars 2025 seulement, 12 823 Palestiniens ont été tués et près de 55 000 blessés. En parallèle, les frappes israéliennes ciblent méthodiquement des familles entières, des entrepôts servant de refuge, des maisons, des hôpitaux déjà saturés, réduisant chaque jour davantage la capacité de survie de la population. À ce massacre quotidien s'ajoute une stratégie froide : affamer Ghaza. Dans les 24 dernières heures, 5 civils ont été tués et 20 blessés alors qu'ils tentaient simplement de récupérer de l'aide. Depuis le début de l'agression, 2 531 personnes ont trouvé la mort dans cette quête vitale, tandis que plus de 18 500 autres ont été blessées. Les Palestiniens sont ainsi réduits à mourir pour un sac de farine ou quelques boîtes de conserves. Cette politique n'est pas accidentelle : elle relève d'une stratégie de guerre qui transforme la faim en arme, visant à briser une population entière. La Défense civile de Ghaza parle d'une « entreprise de déplacement forcé et de famine organisée » qui constitue un crime de guerre au regard de la Convention de Genève.

DÉPLACEMENTS FORCÉS ET CAMPS DE MISÈRE

Les bombardements ne sont pas seulement meurtriers, ils sont calculateurs. En ciblant systématiquement les zones densément peuplées, l'occupation pousse des centaines de milliers de familles à l'exode vers le sud de l'enclave. Les déplacés s'entassent dans des campements de fortune, souvent sans abri ni nourriture, dormant à même le sol. Le manque d'eau potable et d'assainissement transforme ces espaces en foyers de maladies et de mort lente. La Défense civile tient l'occupant sioniste pour « responsable direct » de cette situation catastrophique et appelle la communauté internationale, arabe et islamique à une



intervention urgente. Mais ces appels restent sans réponse. Hier encore, Ghaza a été le théâtre de nouvelles hécatombes. Le correspondant d'Al Mayadeen a recensé 60 martyrs depuis l'aube, dont 36 dans la ville de Ghaza même. Les bombardements sionistes ont visé un entrepôt municipal qui abritait des déplacés : 22 morts, dont 9 enfants et 6 femmes. Une maison dans le quartier de Sabra : 5 morts. Un domicile familial dans le camp de Nuseirat : 4 morts. Une maison dans le même camp, tuant une femme et blessant plusieurs autres. Une camionnette transportant des déplacés à Tal al-Hawa : plusieurs victimes. À Rafah, 8 civils ont été exécutés par balles alors qu'ils attendaient l'arrivée d'un convoi d'aide humanitaire. Ces massacres répétés prouvent une volonté claire : faire de la faim et de la peur des instruments de domination et d'anéantissement.

LE SYSTÈME DE SANTÉ À L'AGONIE

Comme si cela ne suffisait pas, le système de santé de Ghaza s'effondre. Le ministère de la Santé a tiré la sonnette d'alarme : le carburant manque, menaçant d'arrêter les générateurs qui alimentent les hôpitaux. Sans eux, les soins intensifs, les incubateurs pour nourrissons et les blocs opératoires tomberont dans le silence, transformant des blessés sauvables en martyrs supplémentaires. « Le système de santé est en train d'agoniser », a résumé un médecin de l'hôpital Al-Shifa, décrivant des salles saturées, des pénuries de médicaments et des chirurgiens contraints d'opérer sans anesthésie.

LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE : UN ÉCRAN DE FUMÉE ?

Au siège des Nations unies à New York, la scène semble appartenir à un autre monde. Onze pays en trois jours – dont la France, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Australie – ont reconnu officiellement l'État de Palestine, portant à 159 le nombre de pays qui soutiennent cette reconnaissance. Mais

cette pluie de déclarations contraste violemment avec les réalités de Ghaza. Que vaut la reconnaissance d'un État quand ses habitants meurent chaque jour par dizaines, que ses enfants meurent de faim et que ses hôpitaux s'éteignent ? Beaucoup de Palestiniens dénoncent un « rideau de fumée diplomatique » destiné à calmer les consciences sans rien changer à la réalité de terrain. La Commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies a pourtant tranché : Israël commet bien un génocide à Ghaza. L'instance a nommé le président israélien Isaac Herzog et le Premier ministre Benjamin Netanyahu pour incitation et mise en œuvre. Mais là encore, ce constat n'a pas entraîné de sanctions contraignantes ni de suspension des relations internationales avec l'État criminel. Résolutions et rapports s'empilent, pendant que les cadavres s'alignent.

ENTRE HYPOCRISIE INTERNATIONALE ET FAILLITE MORALE

La contradiction est abyssale : l'ONU proclame l'existence d'un État palestinien, mais laisse détruire méthodiquement Ghaza, le cœur même de ce futur État. Les chancelleries occidentales se félicitent de leur « courage diplomatique », tout en continuant d'armer l'occupant ou en conditionnant leur reconnaissance à des calculs géopolitiques. À Ghaza, ces discours apparaissent comme une insulte. Un État proclamé sur des ruines et des charniers ne sera jamais une victoire, mais le témoignage de l'échec moral du système international. Le bilan humain – 65 419 martyrs et plus de 167 000 blessés – n'est pas seulement une statistique. Il est le miroir d'une faillite collective : celle des Nations unies, incapables d'imposer leurs propres résolutions ; celle des puissances occidentales, promptes à défendre le droit international en Ukraine mais muettes face à Ghaza ; celle enfin d'un système mondial qui se prétend garant de la paix mais ferme les yeux devant l'extermination d'un peuple.

LA CRUELLE VÉRITÉ : LE GÉNOCIDE CONTINUE

Au-delà des déclarations, au-delà des votes, la vérité nue s'impose : le génocide continue. Les familles continuent de creuser à mains nues sous les gravats, les ambulanciers continuent de ramasser des corps mutilés, les enfants continuent de mourir de faim. Et chaque nouvelle reconnaissance, chaque nouvelle résolution adoptée sans mesures contraignantes résonne comme une giflette de cynisme pour une population abandonnée. Ghaza écrit en lettres de sang l'histoire contemporaine de l'hypocrisie mondiale. Si la reconnaissance diplomatique devait être un pas vers la liberté, elle ne peut masquer la réalité d'un génocide en cours. La véritable urgence n'est pas de proclamer un État sur le papier, mais de sauver un peuple en train de disparaître. Sans cela, chaque nouveau discours à l'ONU ne sera qu'une pierre ajoutée sur la tombe des martyrs de Ghaza.

M. Seghilani

DÉCLARATION D'INTELLECTUELS PALESTINIENS :

« Deux ans d'extermination... La résistance est une finalité et un objectif »

Un collectif d'intellectuels palestiniens a publié hier une déclaration « Deux ans d'extermination... la résistance est une finalité et un objectif » qui dresse un bilan sévère des deux années d'offensive contre Ghaza, fustige la complicité internationale et appelle à traduire le constat d'« extermination » en une stratégie organisée de résistance. La déclaration, signée par Ghassan Abu Sitta, Subih Subih, Saif Da'na, Wissam Al-Faqaawi et Saleh Al-Hamouri, situe l'offensive actuelle contre Ghaza dans un cadre plus vaste : selon les signataires, l'opération dépasse la logique d'un conflit local et s'inscrit dans un « projet impérialiste » américano-européen destiné à remodeler le monde arabe et le Sud global. Les pays occidentaux dont les États-Unis, Canada et une majorité d'États européens sont pointés comme principaux soutiens, ayant couvert près de 80 % des coûts directs de la première année de la guerre, en plus d'un appui militaire, logistique, politique et médiatique. Les intellectuels qualifient l'attaque de « nouvelle forme d'extermination », distincte des précédents crimes de masse dont l'histoire a gardé trace. Ils dénoncent une industrialisation de la violence : destruction ciblée des infrastructures civiles, campagnes visant à provoquer le déplacement forcé des populations et stratégie d'étouffement économique et humanitaire.

Le Liban figure aussi parmi les theaters concernés, avec des régions (sud, Bekaa, banlieue sud de Beyrouth) décrites comme soumises à une dynamique semblable depuis la fin 2023. Au-delà du constat, le texte met en garde contre l'illusion selon laquelle la seule documentation rapports, enquêtes juridiques, qualifications en droit international suffirait à répondre à l'ampleur du désastre. « Documenter, nommer et classer l'extermination est nécessaire, mais insuffisant si cela ne se transforme pas en un projet de libération et en action organisée », écrivent les signataires. Pour eux, le diagnostic doit se traduire par un « programme de lutte » capable de mobiliser, organiser et soutenir des formes de résistance adaptées à l'échelle du crime observé. Les intellectuels dénoncent aussi le silence international et l'effacement progressif des réponses collectives, qu'ils attribuent à la domination du capital et à des dynamiques de consentement manufacturé : « Le silence devient une cohabitation avec le meurtre », avertissent-ils. Ils mettent cependant en lumière le rôle des martyrs et des environnements militants dont les sacrifices ont, selon eux, révélé au monde la « sauvagerie » de l'appareil impérial-sioniste.

Dans un passage politique, la déclaration considère la reconnaissance de l'État palestinien par certains gouvernements comme une « avancée symbolique » qui reste insuffisante sans mesures concrètes notamment des pressions et sanctions contre l'occupation et l'arrêt immédiat des campagnes militaires.

Le texte reprend également des positions exprimées par des dirigeants de la résistance palestinienne, selon lesquelles l'occupation n'est pas disposée à la trêve et que seules des actions pratiques contre l'agresseur permettront de protéger la population.

M. S.

EN QUÊTE D'UNE AIDE ALIMENTAIRE

Un joueur palestinien tombe sous les balles sionistes à Rafah

Le joueur palestinien de football Mohamed Al-Satri, sociétaire du club Shabab Rafah, a été martyrisé hier par des tirs de l'armée sioniste, alors qu'il attendait de recevoir une aide alimentaire dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. Le sportif Al-Satri a été abattu au nord-ouest de Rafah, dans une file où des centaines de civils tentent quotidiennement d'obtenir une maigre assistance humanitaire. Depuis le début de la guerre menée par l'occupant sioniste, avec un soutien direct des États-Unis, le 7 octobre 2023, plus de 355 footballeurs palestiniens ont été tués et la quasi-totalité des infrastructures sportives de Ghaza ont été détruites, d'après la Fédération palestinienne de football. Ces pertes humaines s'ajoutent à un bilan effroyable : 65 419 Palestiniens ont été tués et 167 160 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, tandis que la famine a déjà coûté la vie à 442 civils, dont 147 enfants, selon les autorités sanitaires locales. Face à cette situation, la Fédération palestinienne de football et des experts des Nations unies ont appelé ces derniers jours, par le biais de déclarations distinctes, à suspendre la participation des clubs et joueurs israéliens aux compétitions sportives internationales, tant que se poursuit la guerre d'anéantissement menée contre la population palestinienne. L'occupant sioniste occupe depuis des décennies la Palestine ainsi que des territoires en Syrie et au Liban, en refusant tout retrait et la reconnaissance d'un État palestinien indépendant avec ElQods-Est pour capitale, conformément aux frontières d'avant la guerre de 1967. M. S.

ATTAQUES DE DRONES CONTRE LA CARAVANE DE LA RÉSILIENCE MONDIALE VERS GHAZA

L'Italie envoie une frégate en soutien

La Caravane de la Résilience mondiale, en route vers Ghaza pour briser le blocus israélien et acheminer des aides humanitaires, a annoncé avoir essuyé, dans la nuit de mardi à mercredi, une série d'attaques par drones, marquées par des explosions, du brouillage et des jets d'objets non identifiés.

Selon les organisateurs, douze assauts distincts ont visé neuf embarcations, au large des côtes grecques. Le coordinateur du convoi, Wael Nawar, a précisé que le navire Ohwaïla avait été atteint par une petite bombe sonore, sans provoquer de blessés ni de dégâts matériels. D'autres bateaux, parmi lesquels Otaria, Maria, Salvagia et Zephyro, auraient également été pris pour cibles. Les participants affirment avoir entendu plusieurs détonations tout autour de l'escadre, tandis que des drones larguaient des projectiles non identifiés, accompagnés d'un brouillage volontaire des communications. Dans un communiqué, la Caravane de la Résilience a dénoncé un « grave précédent » et assuré que ces attaques n'entameraient en rien sa détermination : « Notre volonté reste plus forte que jamais : briser le blocus et faire parvenir les aides au peuple de Ghaza. » Cette tension s'inscrit dans un contexte où la commission internationale pour la levée du blocus avait déjà alerté, dimanche der-



PH: DR

nier, sur la présence inquiétante de drones patrouillant de façon répétée au-dessus de la caravane. Samedi, les organisateurs avaient indiqué que l'ensemble des bateaux avaient quitté Barcelone en convoi groupé, avec un temps estimé d'une semaine pour atteindre Ghaza. Le convoi compte actuellement 51 embarcations, la plupart évoluant au large de la Crète.

ROME CONDAMNE VIGOREUSEMENT

La série d'attaques a aussitôt provoqué une réaction ferme en Italie. Le ministre de la Défense Guido Crosetto, a dénoncé « avec la plus grande vigueur » ces actions menées « par des auteurs encore inconnus ». Dans un communiqué, il a annoncé avoir ordonné le déploiement immédiat de la frégate multi-missions Vasan, qui croisait déjà en mer Égée dans le cadre de l'opération « Mer sûre ». Le bâtiment fait désormais route vers la zone d'incident « afin de garantir une assistance aux citoyens italiens présents à bord de la caravane et de procéder à d'éventuelles opérations de secours ». Le ministre des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a, de son côté, indiqué avoir exigé d'Israël des garanties immédiates sur la sécurité des

citoyens italiens, parmi lesquels figurent des parlementaires et eurodéputés engagés dans cette mission humanitaire. Rome a officiellement rappelé que toute intervention relevant de l'armée israélienne devait se conformer strictement au droit international et au principe de précaution. L'ambassade italienne à Tel-Aviv a été chargée de recueillir davantage d'informations et de maintenir la pression diplomatique pour assurer la protection complète des participants. La Caravane de la Résilience mondiale, partie de Barcelone plus tôt ce mois-ci, regroupe des dizaines d'embarcations, animées par des associations, des élus et des militants internationaux. Leur objectif : briser le siège imposé depuis près de deux décennies à la bande de Ghaza et y acheminer une cargaison humanitaire. Les attaques par drones, intervenues en Méditerranée orientale, ajoutent une nouvelle dimension au danger entourant cette mission déjà placée sous surveillance et menacée à plusieurs reprises. Les organisateurs, eux, affirment que leur détermination reste intacte, convaincus que « le droit à la vie et à la dignité du peuple palestinien » justifie tous les risques encourus.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE APPELLE À PROTÉGER LA CARAVANE

La résistance palestinienne a fermement dénoncé, hier, l'attaque israélienne contre plusieurs navires de la Caravane de la Résilience mondiale, en route vers la bande de Ghaza pour briser le blocus et acheminer une aide humanitaire aux civils assiégés.

Dans un communiqué, le mouvement palestinien a accusé l'armée israélienne d'avoir ciblé en pleine mer et dans les eaux internationales plusieurs bateaux du convoi à l'aide de drones armés. Hama a qualifié cet acte de « terrorisme d'État » et de « comportement dangereux » destiné à ouvrir la voie à de nouvelles agressions contre les navires et les militants internationaux à bord. Le mouvement estime que cette attaque s'inscrit dans une stratégie « cyniquement préméditée » visant à décourager les acteurs de solidarité internationale de remplir leur mission humanitaire. Celle-ci consiste à acheminer nourriture, médicaments et fournitures essentielles aux habitants de Ghaza, soumis à une campagne d'extermination et de famine planifiée.

Hama a, par ailleurs appelé la communauté internationale, les pays concernés, les organisations humanitaires et les instances onusiennes à condamner « sans ambiguïté » cette violation du droit international, et à prendre des mesures immédiates pour assurer la protection du convoi et de son équipage. Le mouvement a également exigé que les responsables israéliens soient traduits en justice pour leurs crimes contre le peuple palestinien et contre les initiatives civiles de solidarité.

M. Seghilani

LES AMÉRICAINS TRANCHENT

« Pas de Nobel de la paix pour Donald Trump »

Un nouveau sondage d'opinion révèle qu'une large majorité d'Américains considère que le président Donald Trump ne mérite pas de recevoir le prix Nobel de la paix. Selon l'enquête réalisée par le Washington Post et Ipsos entre le 11 et le 15 septembre, 76 % des personnes interrogées jugent que Trump n'est pas digne de cette distinction, contre 22 % qui pensent le contraire. Le sondage, mené auprès de 2513 adultes américains, montre également une forte désapprobation de la gestion de Trump des grands dossiers internationaux. Ainsi, 60 % des sondés n'adhèrent pas à sa politique face à la guerre en Ukraine, tandis que 58 % rejettent son approche vis-à-vis de l'offensive

israélienne contre la bande de Ghaza. Fait notable, même dans les rangs républicains, l'opinion est divisée : 49 % des électeurs conservateurs estiment que Trump devrait être récompensé pour ses efforts diplomatiques, tandis qu'un pourcentage identique s'y oppose. Le scepticisme est encore plus marqué chez les autres électeurs : seulement 14 % des indépendants et 3 % des démocrates estiment que mérite une reconnaissance internationale de cette ampleur. Le sondage révèle par ailleurs que les Américains sont critiques de manière plus générale envers l'attribution du Nobel de la paix aux dirigeants politiques : 54 % des répondants affirment que Barack Obama n'aurait pas dû rece-

voir ce prix en 2009, au début de son premier mandat présidentiel. Ces résultats s'inscrivent dans un contexte de baisse de popularité de Trump. Une enquête distincte menée récemment par The Economist et YouGov montre que le taux d'approbation du président dans sa seconde campagne présidentielle est tombé à 39 %, soit le niveau le plus bas jamais enregistré, contre 57 % des sondés exprimant leur désaccord avec sa gestion. Ces chiffres traduisent une tendance nette : malgré sa popularité auprès d'une frange fidèle de l'électorat républicain, Donald Trump reste loin de rallier l'opinion publique américaine autour de son image de « faiseur de paix ».

M. S.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA CAPITALE NÉERLANDAISE ADOPTE UNE RÉOLUTION EN CE SENS

Amsterdam « interdite » aux clubs sionistes

Le Conseil municipal d'Amsterdam a adopté, hier, une résolution interdisant la venue de clubs sportifs issus de pays « contribuant à l'occupation ou au racisme », ciblant particulièrement les équipes israéliennes accusées de soutenir ou de participer aux politiques de colonisation et de ségrégation menées par Tel-Aviv.

La proposition, présentée par Sheher Khan, président du groupe du parti Denk au Conseil municipal, a été approuvée par

une large majorité de 42 voix contre 9. Le texte sera désormais transmis aux instances sportives locales ainsi qu'à la Fédération néerlandaise de football.

La résolution précise que « les clubs sportifs établis dans des colonies illégales, ou contribuant directement ou indirectement à la poursuite de l'occupation illégale, ou encore refusant de sanctionner les propos racistes et extrémistes dans leurs tribunes, ne sont pas les bienvenus à Amsterdam ». Le texte s'appuie

sur plusieurs rapports d'organisations internationales affirmant qu'Israël commet un génocide à Ghaza et transforme l'enclave en « prison à ciel ouvert », citant également les conclusions de la Cour internationale de Justice et d'institutions indépendantes. Parmi les clubs pointés du doigt figurent notamment Beitar Jérusalem et Maccabi Tel-Aviv, tristement connus pour leurs positions hostiles aux Arabes et aux Palestiniens et pour leurs supporters ouvertement racistes.

Les tensions se sont particulièrement ravivées le 7 novembre 2024, lorsque des supporters israéliens du Maccabi Tel-Aviv, en marge d'un match de Ligue Europa contre l'Ajax Amsterdam, avaient arraché des drapeaux palestiniens dans les rues de la capitale néerlandaise et agressé à coups de bâtons des chauffeurs de taxi d'origine arabe, accusés de sympathie envers la Palestine.

M. S.

LES BÉDOUINS DE JABAL AL-BABA MENACÉS D'UN NOUVEAU DÉPLACEMENT FORCÉ

L'occupant sioniste relance le plan colonial « E1 »

Les habitants du rassemblement bédouin de Jabal al-Baba, situé au sud-est d'EIQods, font face à une nouvelle menace de déplacement forcé après la validation par les autorités israéliennes du projet colonial dit E1. Ce plan, au cœur des stratégies d'expansion des colonies, vise à relier la colonie de Maale Adumim à EIQods, compromettant la continuité territoriale palestinienne.

Près de 450 Palestiniens vivent à Jabal al-Baba depuis leur expulsion en 1948. Au fil des années, plus de 80 démolitions ont frappé ce hameau, ciblant tous les foyers, tandis que les colons et l'armée multipliaient les agressions. Chaque maison du village est désormais frappée d'un ordre de démolition. La menace dépasse Jabal al-Baba. Plus de 7 000 Bédouins, répartis dans 22 communautés voisines, sont exposés au même sort à cause du plan E1. Le mois dernier, le ministre israélien des Finances, Bezalel Smotrich, a annoncé la construction de milliers de nouvelles unités coloniales dans cette zone stratégique, confirmant l'orientation ouvertement expansionniste du gouvernement. La mise en œuvre du plan aurait des conséquences majeures sur l'ensemble de la Cisjordanie. La région visée jouxte la partie la plus étroite du territoire palestinien, réduite à seulement 28 kilomètres de largeur. La construction coloniale dans E1 couperait quasiment le seul corridor reliant le nord et le sud de la Cisjordanie, rendant illusoire la création d'un État palestinien viable et continu.

VAGUE D'AGRESSIONS DE COLONS ET DE L'ARMÉE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Parallèlement, la Cisjordanie a connu une escalade des violences. À Yatta, au sud d'Hébron, trois Palestiniens, dont deux femmes, ont été blessés mercredi lors d'agressions de colons armés et de soldats. Yusuf Hatem Makhmra et sa mère Khawla ont été violemment battus après la perquisition de leur domicile, nécessitant l'hospitalisation de la mère. Leur fils Hatem a été arrêté. Dans le secteur de Shaab al-Batm, toujours près de Yatta, une autre famille palestinienne a été attaquée, provoquant des blessures à la citoyenne Shamaa al-Jabareen, également transférée à l'hôpital.

L'armée israélienne a en outre dressé de multiples checkpoints aux entrées d'Hébron, fermant des routes principales et secondaires à l'aide de blocs de béton et de barrières métalliques. Plusieurs quartiers ont subi perquisitions, bouclages et intimidations.

RAIDS MILITAIRES À JÉNINE ET ATTAQUES À IDHNA

Dans le nord de la Cisjordanie, les incursions militaires se sont multipliées à Jénine. Des véhicules blindés ont pénétré la ville et plusieurs villages voisins, dont Sanur, Zibda et al-Khuljan, perturbant la vie quotidienne et retardant l'ouverture des écoles. Deux jeunes ont été arrêtés dans le quartier al-Marrah alors qu'ils circulaient à moto. Dans la région d'Idhna, près d'Hébron, les soldats israéliens ont ouvert le feu sur des habitants et lancé des grenades lacrymogènes. Un enfant a été grièvement blessé à la main par une grenade à gaz et hospitalisé. Plusieurs personnes ont également souffert d'asphyxies. À Beit Awa, une maison palestinienne a été transformée en poste militaire, tandis que les forces israéliennes multipliaient les arrestations, les fouilles de véhicules et les perquisitions à Sa'ir et Beit Ummar. La relance du plan colonial E1, combinée aux agressions répétées de colons et de l'armée, illustre une politique systématique visant à fragmenter le territoire palestinien et à briser la présence des communautés locales. Les Bédouins, déjà victimes d'un premier déplacement en 1948, se trouvent une nouvelle fois en première ligne face à ce projet qui menace de les déraciner définitivement.

M. S.

BÉJAÏA. DÉVELOPPEMENT DE LA START-UP

Thème d'un colloque à l'université Abderrahmane Mira

Les participants à un colloque international tenu à l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa ont souligné, mardi, la nécessité d'impliquer les différents acteurs afin qu'ils travaillent en synergie pour développer les start-up en Algérie.

Organisé par la faculté des sciences humaines et sociales, ce premier colloque international sur "les défis et opportunités des start-up en Algérie : tendances, marchés et écosystèmes émergents" a permis à des universitaires et à des chercheurs de mettre l'accent sur la nécessité d'impliquer les différents acteurs, notamment l'université, la société, les incubateurs et les pouvoirs publics, dans le développement des start-up en Algérie. Lors de son intervention, le Pr Moussa Boukrif, a indiqué que "les industriels doivent être impliqués dans le processus de développement de la start-up pour pouvoir donner un sens aux idées novatrices", soulignant également la nécessité de développer aussi la notion de risque dans le domaine de l'innovation. Il a ainsi insisté sur l'implication des incubateurs privés et sur la coordination entre les différents acteurs, en plaidant pour une "approche écosystémique" afin de mettre en place une "feuille de route pour le développement des start-up en Algérie". De son côté, et dans une communication intitulée "Défis et opportunités de l'écosystème d'innovation en Algérie", le Dr Haroun Omar, de l'université de Médéa a axé son intervention sur la nécessité "d'ancrer la culture de l'entrepreneuriat innovant dans les mentalités dès le plus jeune âge". M. Haroun a estimé qu'il était important d'intégrer l'entrepreneuriat aux



programmes éducatifs et pédagogiques tout au long de la scolarité. Il a également affirmé qu'il était nécessaire de consacrer davantage de ressources publiques à la recherche scientifique et à l'économie du savoir. L'enseignant universitaire a appelé à "stimuler le secteur privé pour qu'il s'implique dans le financement et le développement de projets innovants, notamment à travers la création de fonds de capital-risque dédiés et d'autres instruments de financement modernes". Il a ajouté que les avancées réalisées par l'Algérie dans le domaine de l'entrepreneuriat innovant constituaient une "étape importante" et a appelé à la coordination entre l'ensemble des acteurs afin d'assurer un développement à court et moyen terme. Lors de son intervention, le président du colloque, le Dr. Noui Rabah a déclaré que les start-up ne pouvaient pas être considérées comme de "simples initiatives économiques à petite échelle", mais qu'elles constituaient un "véritable levier d'innovation et un instru-

ment de modernisation". Il a en outre indiqué que l'ambition de l'université, en organisant une rencontre d'envergure internationale, était de "créer une passerelle entre la recherche académique et le monde de l'entreprise". Plusieurs communications portant sur les thématiques liées aux start-up ont été présentées par des enseignants d'universités nationales lors de cette rencontre. Des enseignants étrangers sont également intervenus lors de ce colloque en visioconférence, dont le Pr Scott Thomas, de l'université du Sud du Danemark, avec une communication intitulée "from The global entrepreneurship monitor to the global startup monitor: what reconfigurations ?" et le Pr Vatin François, de l'université Paris-Nanterre, qui a présenté une communication sur "le retour sur la pensée du développement : planification, marché, innovation". Une dizaine d'ateliers portant sur plusieurs thématiques ont été organisés dans l'après-midi dans le cadre de cette rencontre.

ORAN. EHU "1ER NOVEMBRE 1954"

Succès d'une opération chirurgicale complexe sur une fillette atteinte d'une malformation congénitale rare

L'équipe médicale du service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice de l'établissement hospitalo-universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran a réussi une opération chirurgicale complexe sur une fillette de quatre ans souffrant d'une malformation congénitale rare appelée "pterygium colli" (rétraction cervicale congénitale), a indiqué, mardi, un communiqué de l'établissement. Cette malformation, dont est atteinte cette fillette de la wilaya de Blida, avait provoqué une adhérence

du menton au cou, empêchant le mouvement normal de la tête et entraînant des difficultés respiratoires, d'élocution et même de fermeture de la bouche, selon la même source. Ce type de malformation est considéré comme très rare, avec une incidence estimée à un cas pour 5.000 naissances, soit une vingtaine de cas seulement traités chirurgicalement, chaque année à travers le monde, a précisé le Pr. Karim Hireche, chef du service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice du même établissement. Il a ajouté

que la réussite de cette opération place l'Algérie parmi les rares pays capables de prendre en charge ce type de cas complexes. La même source a indiqué que l'intervention chirurgicale a consisté à sécuriser les voies respiratoires par une intervention difficile sous endoscopie, suivie d'une trachéotomie, puis d'un travail chirurgical minutieux comprenant la libération des muscles allant du visage à la poitrine (myotomie) et la reconstruction du cou (plastie cervicale). Cette opération a permis à la fillette de

retrouver certaines fonctions vitales essentielles, comme la respiration normale, la parole et la mobilité de la tête, a-t-on précisé. Dans ce contexte, le Pr. Hireche a souligné que ce type d'opération requiert des techniques de haute précision, affirmant que le service de chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice de l'hôpital "1er Novembre 1954" d'Oran est un service pionnier au niveau national, grâce à l'intégration des techniques les plus récentes issues de la chirurgie reconstructrice internationale.

BATNA. CENTRE UNIVERSITAIRE COLONEL SI EL HAOUËS DE BARIKA

De nouvelles structures pédagogiques réceptionnées

Le centre universitaire Colonel Si El Haouès du chef-lieu de la wilaya déléguée de Barika (Batna) vient d'être renforcé par l'ouverture, en début d'année universitaire, de nouvelles structures pédagogiques, a indiqué, mardi, la directrice de cet établissement d'enseignement supérieur, Chahira Boulahia. Il s'agit, a précisé la même responsable à l'APS, de 1.000 places pédagogiques et d'un pavillon pédagogique réalisés dans le cadre de l'extension du centre universitaire et du pôle de l'entrepreneuriat et des technologies modernes. De plus, dans le cadre des tra-

voux de maintenance et d'aménagement des anciennes installations du centre, une nouvelle salle destinée aux soutenances et aux débats scientifiques est actuellement en cours d'équipement en vue de sa mise en service "dans les prochains jours", a ajouté Mme Boulahia. Ces nouvelles structures "contribueront à améliorer les conditions d'accueil des étudiants et à élever leur niveau d'acquisition scientifique, tout en renforçant les opportunités de recherche scientifique pour les enseignants et les étudiants", selon la même source. Le Centre universitaire Colonel Si El

Haouès de Barika avait déjà vu, au cours de l'année universitaire écoulée (2024-2025), l'entrée en exploitation de plusieurs équipements, dont 1.000 places pédagogiques, un centre de développement de l'entrepreneuriat, un incubateur d'entreprises, un centre de technologie et de soutien à l'innovation, ainsi qu'un tribunal virtuel permettant aux étudiants en droit et en sciences juridiques de réaliser des travaux pratiques sur divers aspects liés au domaine de la justice, a conclu la même responsable.

SÉTIF. SANTÉ SCOLAIRE

Lancement d'une caravane de sensibilisation

Une caravane de sensibilisation à la santé scolaire, à laquelle participe l'association "Insaf" de la wilaya de Sétif, ciblant les élèves de plusieurs écoles primaires, suscite l'engouement des écoliers qui ont répondu avec enthousiasme aux activités et ateliers proposés dans ce cadre, a indiqué, mardi, le président de cette association, Adel Bouregazene. Cet acteur du mouvement associatif local a déclaré à l'APS que la caravane, qui observera durant 5 jours des haltes dans plusieurs écoles primaires de la wilaya, a suscité l'intérêt des élèves qui suivent avec attention les interventions des spécialistes et assistent assidûment aux ateliers pratiques destinés à sensibiliser aux habitudes alimentaires saines, à l'importance de l'activité physique, à l'hygiène corporelle et dentaire, ainsi qu'aux dangers de la dépendance aux écrans, entre autres. Le président de l'association "Insaf" a ajouté que la "réactivité" des élèves s'explique par la méthode interactive et au "style simple et captivant" adoptés par les animateurs des clubs de santé qui encadrent la caravane, et qui veillent à simplifier les messages, suscitant une interaction des écoliers. Cette caravane, initiée dans la foulée de la rentrée scolaire 2025-2026, sous le slogan "la santé scolaire, pour un avenir sain et sûr", est animée par 20 jeunes hommes et femmes parmi les membres de l'association.

TIZI-OUZOU. DASS

Ouverture de deux nouvelles classes pour élèves aux besoins spécifiques

Deux (2) nouvelles classes destinées à accueillir des enfants aux besoins spécifiques sont ouvertes à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025/2026, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'action sociale et la solidarité (DASS). Il s'agit d'une classe au niveau d'un collège à Draa-El-Mizan pour des élèves avec un handicap auditif léger (implantation cochléaire), et d'une autre pour élèves souffrant de déficience mentale légère et autistes, au niveau d'une école primaire dans la commune de Bounouh, a expliqué le directeur de l'action sociale et la solidarité, Mhenna Achour. L'ouverture de ces deux nouvelles classes porte à 43 le nombre de classes réservées aux personnes aux besoins spécifiques, avec un programme pédagogique adapté dispensé à un total de 273 élèves qui suivent des cours au niveau des trois paliers de l'enseignement à travers la wilaya. Par ailleurs, ajoute la même source, un lot d'équipement, tablettes et calculatrices parlantes, notamment, a été distribué au profit d'élèves non voyants pris en charge dans des classes spécialisées. En outre, 3.700 trousseaux scolaires complets ont été distribués au profit d'enfants issus de familles défavorisées alors que 46 172 élèves scolarisés au niveau de la wilaya ont bénéficié, à l'occasion de cette rentrée, de l'allocation de la prime de scolarité.

BLIDA. RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'EAU

Campagne de sensibilisation au profit des élèves

Une campagne de sensibilisation sur l'importance de la rationalisation de la consommation d'eau a été lancée, mardi, par l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE), à destination des élèves des cycles primaire et moyen, a indiqué l'établissement dans un communiqué.

Intitulée "Ambassadeurs de l'eau", cette initiative, qui coïncide avec la rentrée scolaire 2025/2026, est organisée en coordination avec la direction de l'éducation. Elle vise à inculquer aux jeunes générations une culture de la rationalisation de la consommation et

de la préservation de cette ressource vitale, selon la même source. La première étape de l'opération a concerné le collège de l'enseignement moyen (CEM) "Chahid Messaadia Rachid" et l'école primaire "Salem Belkacem" de la commune d'Ouled Yaich, où des



séances pédagogiques ont été animées, notamment sur le cycle naturel de l'eau, de son acheminement depuis la source jusqu'au robinet, ainsi que sur la nécessité de lutter contre son gaspillage. Des dépliants contenant des conseils pratiques ont également été distribués aux élèves pour les encourager à faire un usage

rational de l'eau au sein de la société et de leur famille. Ces activités ont suscité un vif intérêt auprès des élèves et de la communauté éducative. La campagne se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine et touchera d'autres établissements scolaires de la wilaya, est-il précisé dans le même communiqué.

BOUIRA. SDEM DE TIGHREMT (BÉJAIA)

Lancement des travaux de raccordement du barrage de Tilesdit

Le coup d'envoi des travaux de raccordement du barrage de Tilesdit (Bouira) à l'usine de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Tighremt (Béjaia), a été officiellement donné mardi à Bouira par les autorités locales de la wilaya qui ont lancé les travaux de réalisation des deux premiers réservoirs de stockage. C'est au cours d'une visite effectuée au barrage de Tilesdit à Bechloul (Est de Bouira), que le wali Abdelkrim Laâmour, accompagné du directeur central des transferts à la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), Nacer Chikired, a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de l'un des deux grands réservoirs de stockage d'une capacité de 5.000 M3 chacun. Confiés à l'entreprise TG CTP (Terrassement, génie civil, et travaux pétroliers) pour une enveloppe financière de 10 mil-

liards de dinars, les travaux de la réalisation du premier réservoir ont été lancés en présence des présidents de 16 communes de l'est et du sud-Est de la wilaya. Les travaux du second réservoir ont été lancés dans la commune d'Ath Mansour, a indiqué à l'APS le directeur de l'ADE de Bouira, Hakim Lacen. Les communes concernées par ce projet d'envergure sont notamment Ath Mansour, M'Chedallah, Chorfa, Ahnif, El Asnam, Bechloul, Haizer, Ath Lak-sar, Bordj Khris, El Adjiba, Oued El Bardi, selon les détails fournis par le même responsable "Il s'agit d'un projet stratégique et très vital", avait déclaré à la presse le wali de Bouira, lors de l'installation du chantier de ce projet, il y a quelques semaines. Le projet porte sur le raccordement du barrage de Tilesdit à l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt à

travers la réalisation d'une série d'ouvrages et d'un réseau de raccordement afin de renforcer l'approvisionnement en d'eau potable dans les communes exposées au manque d'eau potable notamment en période d'été. L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt figure parmi les projets stratégiques approuvés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du programme complémentaire de renforcement de la sécurité hydrique en Algérie. Ce programme prévoit la réalisation de cinq (05) usines principales de dessalement de l'eau de mer, chacune d'une capacité de production de 300.000 M3/jour. D'une capacité de 165 millions m3, le barrage de Tilesdit alimente 14 communes dans les wilayas de Bouira et de Bordj Bou Arréridj.

TIMIMOUN. ODAS

Journées de formation sur le développement de la céréaliculture sous pivots

Des journées techniques de vulgarisation du développement de la céréaliculture sous-pivots ont été ouvertes mardi à Timimoun, à l'initiative de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en régions sahariennes (ODAS). En ouverture de ces journées, le wali de Timimoun, Benamar Souna, a indiqué qu'une superficie de 40.000 ha, scin-

dée en six (6) périmètres, a été consacrée à l'ODAS, dont plus de 29.000 ha ont été cultivés par 53 opérateurs agricoles. L'opération se poursuit pour l'attribution d'autres superficies aux opérateurs, via la plateforme numérique, dont les résultats seront rendus publics prochainement par l'ODAS au terme des procédures administratives, a révélé le wali avant de saluer la

tenu de cette rencontre de formation susceptible de permettre aux participants de bénéficier de connaissances techniques pour le développement de la production céréalière dans la wilaya. La démarche, a ajouté M. Souna, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant l'encouragement de l'investissement agricole à l'effet d'atteindre l'autosuffisance. "Les

portes demeurent ouvertes pour accompagner l'investissement et accorder les facilités nécessaires pour un développement agricole prometteur", a-t-il dit. La Directrice générale de l'ODAS, Sabéha Bousseadra, a souligné, pour sa part, que cette rencontre technique entre dans le cadre des missions de l'Office visant à améliorer les connaissances techniques des opérateurs et agriculteurs et trouver des solutions aux contraintes rencontrées sur terrain, en vue de développer les cultures stratégiques dans le Sud du pays. De son côté, le représentant de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID), Abderrahmane Yousfi, a donné un aperçu sur les caractéristiques des terres sahariennes, les méthodes d'amélioration édaphique et la réalisation des analyses physico-chimiques du sol en vue de définir sa fertilité et ses caractéristiques propices au développement de diverses cultures.

BÉCHAR. CPA

Mise en service de 200 terminaux de paiement électronique

La banque Crédit Populaire d'Algérie (CPA) de Bechar a installé et mis en service 200 terminaux de paiement électronique (TPE), dont 40 depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de cet établissement bancaire. L'objectif de cette opération, qui a touché divers opérateurs commerciaux et économiques de la région, est de numériser et sécuriser les transactions commerciales à travers la wilaya, a indiqué le directeur du même établissement bancaire, Hicham Derouiche. En plus des opérateurs commerciaux et économiques publics et privés de la région, qui ont bénéficié de ce service bancaire, le secteur des professions libérales, comme les notaires, a également été équipé de ces dispositifs de paiement électronique, a-t-il précisé. A l'échelle nationale, le CPA poursuit ses efforts pour améliorer l'accès à ses différents services bancaires et compte, actuellement, 12.185 TPE, activés à travers tout le territoire national, tandis que son réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB) compte, pour l'instant, 224 unités dans le pays, contribuant efficacement aux transactions commerciales quotidiennes de sa clientèle, tout en renforçant l'accessibilité des citoyens aux services bancaires, selon la même source.

MILA. INTERNET

Plus de 29 000 bénéficiaires de la fibre optique recensés

Le secteur de la Poste et des télécommunications compte, à ce jour dans la wilaya de Mila, un total de 29.200 bénéficiaires de la technologie de la fibre optique (FTTH), a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Mohamed Dilmi. Au total, 68.444 points d'accès (PBO) à cette technologie sont disponibles dans les différentes cités et agglomérations de la wilaya de Mila, a précisé le même responsable, soulignant que le nombre actuel d'abonnés bénéficiant de la fibre optique représente 42,66 % du nombre de PBO réalisés dans le cadre du programme de généralisation du réseau de fibre optique, dont la mise en œuvre a commencé, dans cette wilaya, vers la fin de l'année 2018. M. Dilmi a également indiqué, dans le même contexte, que la wilaya a bénéficié, dans le cadre du programme 2025, de projets portant sur le raccordement de 9 nouveaux pôles d'habitation à ce réseau de haut débit, offrant au total la connexion par fibre optique à 3.009 foyers. Dans le cadre du même programme, qui reflète les efforts du secteur visant à généraliser l'accès au service internet à haut débit, il est prévu le remplacement des câbles anciens (en cuivre), dans 18 cités résidentielles et concernant 13.931 foyers, selon la même source. Les communes de Sidi Merouane, d'Ain Beida Ahriche, de Ferdjioua, de Telegghma, de Mila, de Chelghoum-Laid, d'Ouled N'dja, Tadjenanet, de Rouached, d'Oued Athmanian et de Grarem-Gouga sont concernées par ce programme devant être concrétisé "avant la fin de l'année 2025", a conclu M. Dilmi.

OUM EL-BOUAGHI.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 6.700 postes pédagogiques pour la session d'octobre

Pas moins de 6.749 postes pédagogiques de formation professionnelle ont été ouverts dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi pour la session d'octobre prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Le chef de service du suivi de la formation, Mohamed Belkamel, a précisé à l'APS que ces postes pédagogiques, soit 3.544 postes de formation diplômante et 3.205 de qualification professionnelle, sont répartis sur 18 filières comprenant 112 spécialités. Le même responsable a ajouté que la session d'octobre verra l'ouverture de trois nouvelles spécialités, à savoir "entretien des routes", "tri et séchage des plantes médicinales et aromatiques" et "initiation à l'infographie" (niveaux 1 et 2). Après avoir rappelé que la wilaya d'Oum El-Bouaghi dispose de 5 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), de 13 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et de 10 annexes, ainsi que de deux établissements de formation privés, M. Belkamel a indiqué que les inscriptions pour cette session, entamées en juillet dernier, se poursuivent jusqu'au 27 septembre courant en prévision de la rentrée officielle prévue le 5 octobre.

S
T
R
O
P
S

IL S'IMPOSE À PANATHINAÏKOS

Touba relance ses chances avec les Verts

Depuis son arrivée au Panathinaïkos, le défenseur international algérien, Ahmed Touba, enchaîne les titularisations et s'est rapidement imposé comme un élément clé dans l'arrière-garde du club grec.

À 27 ans, l'ancien joueur du Club Bruges semble enfin exprimer pleinement son potentiel, salué par les supporters et les observateurs du championnat grec.

Touba a découvert, dimanche soir, l'intensité du légendaire derby d'Athènes face à l'Olympiakos, un des rendez-vous les plus attendus du football grec. Titulaire lors de cette rencontre électrique, le défenseur algérien a livré une prestation solide, bien que son équipe ait concédé un but égalisateur dans les dernières minutes, laissant filer une victoire qui lui tendait les bras.

Malgré un début de saison mitigé sur le plan national pour le Panathinaïkos, les prestations individuelles de Touba ne passent pas inaperçues. Il bénéficie du soutien et de la reconnaissance des supporters, qui saluent régulièrement son impact défensif et sa combativité.

Touba aura également l'occasion de se montrer sur la scène continentale, avec la participation de Panathinaïkos à l'UEFA Europa League. Le club grec affrontera ce soir les Young Boys de Berne en ouverture de la phase de groupes, une rencontre où



Phs: DR

l'Algérien sera de nouveau scruté de près. Ces échéances européennes pourraient jouer un rôle déterminant dans son avenir international.

Malgré ses performances en club, Ahmed Touba reste un choix secondaire en défense centrale dans la hiérarchie établie par le sélectionneur Vladimir Petković. Le technicien suisse lui préfère, pour l'instant, des profils comme Aïssa Mandi, Ramy Bensebaïni ou encore Mohamed Amine Tougaï.

Pourtant, le retour en force de Touba, amorcé lors de sa belle saison en Belgique, lui a valu une convocation récente. Mais jusqu'à présent, il reste souvent cantonné

au banc, ne bénéficiant que de rares minutes avec les Verts.

« Touba fait partie des joueurs suivis de près. Son rendement en club est excellent. Il devra juste saisir sa chance quand elle se présentera », confie un membre du staff technique des Verts.

La trajectoire d'Ahmed Touba rappelle à quel point la régularité en club peut ouvrir de nouvelles portes en sélection. Alors que la CAN 2025 approche à grands pas, le défenseur, formé en Belgique, pourrait bousculer la hiérarchie s'il continue sur sa lancée, surtout dans un secteur défensif où la concurrence reste féroce.

Hakim S.

DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA CAN-2025

L'Algérie en pourparlers avec l'Arabie saoudite pour deux matchs amicaux en novembre

Selon des informations recueillies auprès de l'entourage de la Fédération algérienne de football (FAF), cette dernière est en discussions avancées avec son homologue saoudite pour organiser deux rencontres amicales sur le sol saoudien au mois de novembre prochain, dont une face à l'équipe nationale d'Arabie saoudite. Ces matchs s'inscrivent dans le cadre de la préparation des Verts à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, prévue en cette fin d'année au Maroc.

D'après notre source, la tenue de ces confrontations dépendrait directement de la qualification des deux équipes à la Coupe du Monde 2026, qui se jouera aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. L'Algérie pourrait valider son billet dès le 9 octobre prochain en cas de victoire contre la Somalie à Oran, ce qui scellerait une



cinquième qualification historique au Mondial pour les Fennecs. De son côté, l'Arabie saoudite joue gros lors de la prochaine trêve internationale : elle affrontera l'Indonésie (8 octobre) puis l'Irak (14 octobre) dans le cadre des éliminatoires asiatiques. Deux victoires lui ouvriraient les portes d'une qualification

directe.

Toujours selon notre source, la ville de Jeddah est pressentie pour accueillir l'une des rencontres, probablement celle contre la sélection saoudienne. L'identité du second adversaire n'a pas été précisée, bien que plusieurs options soient actuellement à l'étude.

La FAF cherche à finaliser

rapidement ces matchs amicaux, dans la perspective de peaufiner les automatismes du groupe dirigé par Vladimir Petković. Le tirage au sort de la CAN a placé l'Algérie dans un groupe relevé avec le Soudan, le Burkina Faso et la Guinée équatoriale, ce qui exige une préparation rigoureuse avant le début du tournoi, prévu du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Sur le plan historique, l'Algérie et l'Arabie saoudite se sont affrontées à quatre reprises.

Le bilan penche en faveur des Saoudiens, avec deux victoires (4-2 en 1984 à Ryad et 1-0 en 2018 à Cadix, en Espagne), tandis que les deux autres matchs disputés en 1986 à Khobar s'étaient soldés par des matchs nuls. Fait notable : les Fennecs n'ont jamais battu les Saoudiens.

H. S.

IL EST PRESSENTI PARMIS DE NOUVEAUX VISAGES POUR RENFORCER L'EN

Chergui pour accentuer la concurrence dans une défense en question

Alors que l'équipe nationale algérienne se prépare à disputer les deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, face à la Somalie et l'Ouganda, le sélectionneur Vladimir Petkovic devrait injecter du sang neuf dans son effectif. Plusieurs sources indiquent la présence de noms inédits dans la liste élargie des Verts, dont celui du défenseur Samir Chergui, qui évolue actuellement au Paris FC.



PH: DR

Agé de 26 ans, Samir Chergui est un joueur formé à l'AJ Auxerre, avant de rejoindre en 2020 le Paris FC, club avec lequel il entame sa sixième saison consécutive. S'il a longtemps été utilisé comme défenseur central, Chergui a progressivement été repositionné sur le flanc droit de la défense, un rôle qu'il assume désormais régulièrement, notamment depuis le début de la saison 2024-2025.

Selon des indiscretions, Chergui figure bien dans la pré-liste

de Petković, et ses qualités défensives, comme son profil physique, ont retenu l'attention du staff technique.

Après une saison 2023-2024 minée par les blessures, Chergui a entamé l'exercice actuel en force, avec cinq titularisations consécutives. Le Paris FC a récemment validé sa montée en Ligue 1, un atout de plus qui renforce les chances du joueur d'intégrer la sélection nationale, d'autant qu'il n'a jamais porté le maillot d'une sélection française, ce qui le rend éligible sans res-

triction au niveau de la FIFA.

UNE CONCURRENCE OUVERTE EN DÉFENSE

La convocation de Chergui pourrait répondre à une volonté de renforcer les options défensives des Verts, notamment sur le côté droit, où la hiérarchie reste encore instable. Il rejoindrait ainsi un groupe qui comptera aussi Luca Zidane (gardien) et Rafik Belghali (latéral droit), eux aussi annoncés comme nouvelles têtes pour la prochaine trêve.

Le coach Vladimir Petkovic

semble vouloir tester de nouvelles solutions en vue des échéances futures, en particulier la CAN 2025 au Maroc, et potentiellement une qualification historique à la Coupe du Monde 2026, qui serait la cinquième de l'histoire du football algérien.

La liste officielle devrait être dévoilée dans les prochains jours. La présence de Samir Chergui pourrait marquer le début d'un nouveau chapitre dans sa carrière... et une précieuse opportunité pour les Verts de renforcer leur arrière-garde.

Hakim S.

MC EL-BAYADH

40 millions DA entrées dans les caisses

Le MC El-Bayadh (Ligue 1 de football) a annoncé, mardi, avoir bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 40 millions de dinars de la part de la wilaya, et ce, dans le cadre de l'accompagnement des efforts de développement du sport dans la région. Cette subvention, issue du budget de la wilaya, vient répondre aux besoins urgents du club en matière de gestion, de préparation sportive et de compétitivité dans les compétitions nationales, se réjouit-on de même source. Dans un communiqué officiel publié ce jour, la direction du MCEB a exprimé sa "profonde gratitude au wali, Noureddine Belaribi, pour ce soutien précieux", soulignant que cette aide arrive à un moment crucial pour la stabilité financière du club. Avec cet apport financier, le Mouloudia, qui en est à sa quatrième saison consécutive parmi l'élite, pourra désormais envisager la nouvelle saison dans "de meilleures conditions", que ce soit pour la prise en charge des joueurs, les déplacements, la logistique ou encore les infrastructures, précise-t-on de même source. Les Bleu et Blanc, sous la conduite de leur nouvel entraîneur, Cherif Hadjar, enregistre un début de championnat très timide en collectant 2 points seulement sur 15 possibles. Un parcours qui leur vaut la 15e et avant-dernière place au classement après cinq journées de championnat.

POUR « GÉNOCIDE EN PALESTINE »

Des experts de l'ONU appellent la FIFA et l'UEFA à suspendre Israël

Un groupe d'experts indépendants des Nations unies a lancé un appel officiel à la Fédération internationale de football (FIFA) et à l'Union européenne des associations de football (UEFA) pour suspendre l'entité sioniste de toutes les compétitions internationales, en raison de ce qu'ils qualifient de « génocide en cours » dans les territoires palestiniens occupés.

Dans un communiqué, publié hier, les experts onusiens ont souligné que cette demande constituait une « réponse nécessaire » face à la gravité des violations présumées du droit international humanitaire commises par les sionistes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée.

Les experts se sont appuyés sur les conclusions de la Commission d'enquête indépendante des Nations unies, ainsi que sur les mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de justice (CIJ) en janvier 2024. Celle-ci avait alors appelé aux États signataires de la Convention sur le génocide leur obligation légale de prévenir les crimes internationaux et de ne pas y contribuer.

« Il n'est plus possible que le monde du sport continue comme si de rien n'était, alors que des crimes graves sont perpétrés en toute impunité », ont écrit les experts, ajoutant que le sport ne doit jamais servir de couverture à des violations des droits humains.

Tout en précisant que leur appel ne visait pas les joueurs israéliens à titre individuel, les experts de l'ONU ont insisté sur la responsabilité des organisations sportives internationales à ne pas légitimer une situation jugée illégale au regard du droit international.

Ils ont rappelé qu'il existait des précédents dans l'histoire du sport international, notamment la suspension de l'Afrique du Sud pendant l'apartheid ou encore celle de la Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine. « Le droit international impose une réaction ferme face au génocide et à l'incitation à celui-ci. Il est temps pour la FIFA et l'UEFA de s'aligner sur les principes fondamentaux des droits de l'Homme », poursuit le communiqué.

LES ONG MOBILISÉES, LA PRESSION S'INTENSIFIE

Plusieurs organisations de la société civile ont également multiplié les appels à suspendre la participation des équipes nationales israéliennes aux compétitions officielles de la FIFA et de l'UEFA, mettant en avant une obligation morale et juridique d'agir.

Les experts de l'ONU ont déclaré soutenir ces démarches, exhortant les fédérations à ne pas servir de « couverture politique ou sportive » à Israël. Selon eux, les fédérations sportives sont tenues par les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, ce qui leur impose de prendre des mesures face à des violations massives.

Ce nouvel appel survient dans un contexte international extrêmement tendu, alors que la guerre dans la bande de Gaza a suscité une mobilisation mondiale sans précédent. Il pourrait relancer un débat complexe au sein des instances sportives, traditionnellement réticentes à mêler politique et sport.

La FIFA et l'UEFA n'ont pas encore réagi officiellement à ce communiqué. Une décision de suspension d'Israël représenterait un tournant inédit et risqué pour les institutions sportives, confrontées à un dilemme entre respect des droits humains et principe de neutralité sportive.

Hakim S.

GROS CINÉMA À L'AÉROPORT D'ALGER

Le FC Fassell en mode Hollywood

A quelques jours d'un match décisif de Ligue des Champions, une vive polémique a éclaté entre le Mouloudia d'Alger et le FC Fassell du Liberia. Le club visiteur a dénoncé un « manque d'accueil » à son arrivée à Alger, tandis que le MCA a aussitôt répliqué en dénonçant une mise en scène et une manipulation médiatique. Cette controverse rappelle d'autres épisodes houleux dans l'histoire des compétitions africaines, où le hors-terrain a parfois pesé autant que les performances sportives.



La nouvelle est tombée comme une étincelle dans un climat déjà chargé. Ce mardi, le média « Lib Bleacher Sports » a rapporté que l'équipe du FC Fassell, attendue pour disputer son match retour contre le MC Alger, se serait retrouvée bloquée à l'aéroport d'Alger en raison de problèmes de visa. L'information a pris de l'ampleur lorsqu'il a été précisé que les joueurs libériens dormaient sur le sol, faute de solution, et qu'un représentant du MCA n'avait fait le déplacement pour les accueillir.

La version du club libérien se voulait alarmante : selon ses dirigeants, le contraste avec l'accueil réservé aux Algériens lors du match aller à Monrovia était flagrant. Le FC Fassell a même saisi la Confédération africaine de football (CAF) pour dénoncer ce qu'il qualifie de « négligence » de la part du Mouloudia et des autorités locales. Un scénario qui a rapidement fait réagir l'opinion publique, d'autant plus que le match aller s'était soldé par un nul vierge (0-0), laissant la suspense entier pour l'issue de la confrontation.

LA RÉPLIQUE DU MCA

Face à l'emballage médiatique, le MC Alger n'a pas tardé à donner sa version des faits. Une source interne au club a catégoriquement rejeté les accusations libériennes, parlant de « fake news ». Selon cette même

source, « trois responsables du MCA étaient bel et bien présents à l'aéroport, accompagnés du représentant de la FAF ». Le problème viendrait plutôt du côté du FC Fassell, qui aurait tardé à régler ses démarches administratives et tenté d'imposer la présence de deux journalistes supplémentaires qui ne figuraient pas sur la liste officielle.

Le Doyen insiste : il n'y a eu aucun manquement de son côté, et cette polémique n'est rien d'autre qu'une tentative de déstabilisation avant le rendez-vous crucial de samedi. Dans les rangs mouloudéens, l'affaire est prise avec sérieux mais aussi avec un certain détachement, le club préférant se concentrer sur l'objectif sportif.

DES ANTÉCÉDENTS DANS L'HISTOIRE AFRICAINE

Si cette querelle peut surprendre les supporters, elle n'est pas nouvelle dans l'univers du football africain. À plusieurs reprises, des clubs se sont accusés mutuellement de négligence ou de manœuvres destinées à perturber l'adversaire. Dans les années 1990 déjà, certaines équipes maghrébines ou ouest-africaines dénonçaient des « accueils glacials » à leur arrivée, allant parfois jusqu'à évoquer des retards volon-

ATHLÉTISME

Sedjati, vise l'or olympique en 2028

Djamel Sedjati a encore marqué l'histoire de l'athlétisme algérien en décrochant la médaille d'argent sur 800 mètres aux Championnats du monde à Tokyo. Déjà médaillé de bronze aux JO de Paris 2024 et d'argent à Eugene en 2022, le demi-fondiste de 26 ans vise désormais l'or olympique à Los Angeles 2028.

De retour à Alger mardi, l'athlète a confié sa fierté et ses ambitions. Accueilli à l'aéroport Houari Boumediène par le ministre des Sports, Walid Sadi, le Général Djabou M'hamed Abdelhak et son père, Sedjati a déclaré que cette médaille est « une étape vers un objectif encore plus grand ». Dans un pays qui a vu naître de grandes figures du demi-fond comme Noureddine Morcelli ou Taoufik Makhlofi, ses propos résonnent comme une promesse de perpétuer une tradition d'excellence.

Le coureur a insisté sur la difficulté de la finale, disputée à un niveau exceptionnel. « Les quatre premiers ont réalisé des chronos très proches. Chacun pouvait espérer le podium », a-t-il expliqué. Avec un temps de

1 min 41 s 90, il n'a été devancé que par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1 min 41 s 86), mais a gardé derrière lui le Canadien Marco Arop (1 min 41 s 95). Un duel de haut vol qui confirme que Sedjati fait désormais partie du gratin mondial de la spécialité.

UNE GÉNÉRATION D'ÉLITE AU 800 MÈTRES

Dans ses propos, Sedjati a mis en avant la valeur historique de ce résultat : « Je pense que le temps de 1 min 41 s 90 est un exploit remarquable. Je suis honoré de faire partie de cette génération de coureurs très forts, où tout se joue à quelques centièmes de seconde ». L'Algérie a ainsi rappelé que la discipline reste l'une des plus exigeantes de l'athlétisme, et que la moindre erreur de placement ou de stratégie peut coûter une médaille.

Fidèle à sa foi et à ses convictions, Sedjati a tenu à dédier cette performance « au peuple algérien, au Président de la République et au Haut

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

Commandement de l'ANP », sans oublier son entraîneur Amar Benida et la championne olympique Benida Merrah, qui l'accompagnent dans son parcours. Une manière de souligner que derrière chaque exploit individuel se cache un travail collectif, parfois dans l'ombre.

MONDIAL DE PÉTANQUE

Ait Idir Djidgia décroche le bronze à Rome

L'Algérienne Ait Idir Djidgia a remporté la médaille de bronze aux Championnats du monde de pétanque, qui a pris fin, dimanche à Rome (18-21 septembre) avec la participation de cinquante pays dont l'Algérie, avec une sélection composée de quatre boulistes dont deux dames, a-t-on appris, auprès de la fédération algérienne de sport boules (FASB). La joueuse Ait Idir Djidgia a réussi sa performance en individuel (tête à tête) après sa défaite en demi-finale (03-13) contre une Thaïlandaise, sacrée, plus tard, championne du monde en battant en finale, son adversaire française (13-10). La représentante algérienne avait passé, avec brio, le premier tour qualificatif avec deux succès contre la Nouvelle-Zélande (13-02) et le Mexique (13-04), et un revers face à la Malaisie (11-8). En Bes de finale, Ait Idir Djidgia a éliminé une adversaire canadienne sur le score de (13-10) avant de sortir une suédoise en quart de finale (13-6). L'autre médaille de bronze du « tête à tête » est revenue à la Belgique défaits en demi-finale par la France (13-02). La pétanque algérienne était également représentée, aux Mondiaux de Rome, par les boulistes Boualem Zebaier, Hamidou Mersaoui et Aïcha Djelfaoui. En individuel messieurs, la meilleure performance a été réalisée par Zebaier qui a atteint les quarts de finale avant de tomber face à un adversaire malaisien (04-13). Avant cet étape, le bouliste algérien a réussi un bon parcours en phase de poules, en totalisant trois victoires contre une défaite. Zebaier a battu les représentants du Pays de Galles (13-5), de Tunisie (13-06) et d'Angleterre (13-11), contre une défaite face au Danemark (13-03), lors du premier match. En 8es de finale, Zebaier a éliminé un Thaïlandais sur le score de 13-9, avant de sortir au tour suivant, après une défaite devant un représentant malaisien (13-4). Le double dames algérien n'a pas pu aller au-delà des quarts de finale, malgré un parcours très « honorable », avec une qualification en 8es, après trois succès devant respectivement, l'Estonie (13-01), le Mexique (10-9) et le Liban (13-00), contre une défaite. Au tour suivant (8e de finale), le duo algérien a éliminé haut la main une paire anglaise (13-01), avant de perdre face à un duo français (13-02). De con côté, le mixte a atteint également, les 8es quarts de finale, réalisant un parcours très acceptable, avec trois succès de suite face aux USA (13-9), le Liban et la Slovaquie sur un score identique (13-6). En 8e de finale, les représentants algériens se sont inclinés face à Madagascar (13-2), vainqueur du tour devant la France (13-6). Le même parcours a été réalisé par le double messieurs algérien éliminé en 8e de finale (13-8) par la Suisse finaliste malheureuse.

M. A. T.

MC ALGER

Tabti écope de deux matchs de suspension

Le milieu de terrain du MC Alger, Larbi Tabti, expulsé lors du match à domicile face au MC Oran (3-2), a écopé de deux matchs de suspension ferme pour « jeu dangereux », a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. De son côté, le dirigeant du Paradou AC, Amine Laâbidi, a été suspendu jusqu'à son audition lors de la session prévue jeudi à 11h00. L'entraîneur allemand du CR Belouizdad, Sead Ramovic, s'est vu infliger 100.000 dinars d'amende pour « contestation de décision ». La même sanction a été infligée aux entraîneurs adjoints de la JS Saoura et du MC El-Bayadh, respectivement Mustapha Djallil et Abdelghani Aouamri. Enfin, le MCEB a écopé d'un avertissement et d'une amende de 200.000 dinars pour « jets de projectiles sur la pelouse sans dommages physiques (1re infraction).

privant ainsi les supporters d'un derby très attendu du championnat. Ce report change la physiologie d'une journée déjà très chargée, marquée par des affiches intéressantes aussi bien en haut qu'en bas de tableau. L'ouverture se fera samedi 27 septembre avec trois rencontres au programme : l'ES Ben Aknoun accueillera la JS Saoura à 16h00, l'ASO Chlef défiera le MB Rouissat à 17h00, tandis que le MC Oran recevra le Paradou AC à 17h45. Trois duels qui pourraient influencer le haut du classement, actuellement dominé par un trio surprise.

Dimanche, les regards seront tournés vers le CR Belouizdad, qui retrouve enfin son stade fétiche du 20-Août-1955 après avoir accueilli la JS Saoura à Constantine. Les Belouizdadis auront fort à faire face au CS Constantine, toujours solide et

ambitieux. À la même heure, l'Olympique Akbou, l'une des belles surprises de ce début de saison, tentera de confirmer son bon parcours face à l'USM Khenchela.

UNE JOURNÉE DÉCISIVE EN TÊTE DE CLASSEMENT

La 6e journée se poursuivra lundi 29 septembre avec deux rencontres qui devraient également attirer l'attention. L'ES Mostaganem croisera le fer avec l'ES Sétif dans une affiche aux allures d'opposition de styles. Dans le même temps, l'USM Alger jouera à huis clos face au MC El-Bayadh au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda, une contrainte qui pourrait peser sur la prestation des Rouge et Noir.

Au classement provisoire, après cinq journées, le MB Rouissat, la JS Saoura et l'Olympique Akbou trônent en tête avec 10

points chacun. Un trio inattendu qui témoigne d'un championnat disputé, où les favoris peinent encore à trouver leur rythme. Ce calendrier resserré et la densité des rencontres pourraient offrir de nouvelles surprises lors de cette journée.

Avec le report du duel JSK - MCA, l'équilibre de la compétition se retrouve modifié, et les deux géants kabyle et mouloudéen devront patienter avant de s'expliquer dans un match qui passionne toujours autant les foules. La LFP n'a pas encore communiqué de nouvelle date, ce qui ajoute au suspense autour de ce rendez-vous.

La question reste entière : ce report profitera-t-il aux clubs en tête du classement ou relancera-t-il la dynamique des deux poids lourds du football algérien lorsqu'ils se retrouveront enfin ?

M. A. T.

La 7e journée fixée aux 3 et 4 octobre

La 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera le vendredi 3 et samedi 4 octobre prochains, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, prévus le vendredi 3 octobre : MB Rouissat - CR Belouizdad et Paradou AC - JS Kabylie. Les autres rencontres se joueront le lendemain, avec au menu le choc entre le CS Constantine et l'USM Alger. Pour rappel, la 6e journée se déroulera samedi, dimanche, et lundi prochains, et sera tronquée du "Clasico" JS Kabylie-MC Alger, reporté à une date ultérieure. Au terme de la 5e journée, le MB Rouissat, la JS Saoura, et l'Olympique Akbou, occupent provisoirement la tête du classement avec 10

points chacun.

Voici par ailleurs le programme de la 7e journée :

Vendredi, 3 octobre 2025 : MB Rouissat - CR Belouizdad Paradou AC - JS Kabylie

Samedi, 4 octobre 2025 : JS Saoura - Olympique Akbou MC Alger - ES Mostaganem USM Khenchela - MC Oran MC El-Bayadh - ES Ben Aknoun CS Constantine - USM Alger ES Sétif - ASO Chlef.

LIGA

Le Real s'impose à Levante avec un grand Vinicius

Remplaçant mardi dernier pour l'entrée en lice du Real Madrid en Ligue des champions, Vinicius Jr a répondu sur le terrain une semaine plus tard en championnat face à Levante. Avec un but brillant, une belle passe décisive et une activité incessante, il a été le meilleur joueur des Merengue. Surtout, il a disputé une rencontre en intégralité pour la 1ère fois de la saison. De quoi le relancer ?

Evidemment, il a embrassé l'écusson sur son maillot en guise de célébration, comme pour redorer son blason à lui dans une période qu'il sait compliquée au sein d'un club où tout va si vite. Il y a des décennies où rien ne se passe, et des semaines où des décennies se produisent. C'est particulièrement vrai au Real Madrid et Vinicius Jr vient de l'expérimenter. Il y a précisément sept jours, il démarrait sur le banc la première rencontre de Ligue des champions de la saison du Real Madrid et la presse espagnole évoquait un départ dès cet hiver.

Ce mardi soir, il a été l'homme providentiel du Real Madrid face à Levante (4-1) et son avenir dans la capitale espagnole s'est éclairci d'un coup. Entre temps, il y a aussi eu une petite crise samedi soir face à l'Espanyol Barcelone, lorsqu'il avait appris lors d'une pause fraîcheur qu'il allait devoir céder sa place pour le dernier quart d'heure de jeu. A la clé : bouteille d'eau balancée au sol et tête enfouie dans les mains une fois sur le banc des remplaçants. C'était la quatrième fois en autant de titularisations qu'il était remplacé et cela commençait à lui peser, lui qui terminait toutes les rencontres ou presque avec Carlo Ancelotti, son précédent coach.

Cette fois, c'est fait. Vinicius Jr a vu le coup de sifflet final ce mardi soir. Et il a dû le mériter. Un but splendide de l'extérieur du pied pour ouvrir le score et débloquent la situation, une passe décisive très juste pour offrir à Franco Mastantuono son premier but sous les couleurs du Real Madrid lui ont permis de sceller la meilleure per-



formance de sa saison. Mais il ne s'est pas contenté des statistiques : à la Ciudad de Valencia, on ne voyait que lui ou presque tant il a illuminé la rencontre. Pour le plus grand plaisir de son coach Xabi Alonso : "C'était un match très complet de la part de tous les joueurs, et Vinicius a été décisif et important" a-t-il souligné en conférence de presse après la rencontre.

TROIS BUTS ET TROIS PASSES DÉJÀ EN SIX MATCHES

Si le léger déclassement qu'il a réservé à son ailier brésilien avait comme objectif de le piquer dans son ego, c'est réussi. Vinicius Jr n'avait pas eu l'air aussi fort depuis un moment maintenant. Son début d'année 2025 était clairement un niveau en dessous de sa saison précédente, celle qui l'avait vu terminer 2e au Ballon d'or en 2024. Voilà une performance qui pourrait le remettre sur les rails, en ordre de marche pour reconquérir le statut qui était le sien et qui semble désormais appartenir plutôt à Kylian Mbappé. Son début de saison est pourtant loin d'être infamant statistiquement : trois

but, et trois passes décisives en six matches de Liga et quasiment systématiquement décisif à des moments importants des rencontres.

Mais voilà, le Real Madrid est un club où la moindre baisse de régime est mise à nu et analysée. El Chiringuito, l'émission star en Espagne, craignait pour Vinicius Jr un départ du Real Madrid dès cet hiver. Finalement, non, ce serait l'inverse : Xabi Alonso aurait promis au Brésilien qu'il lui faisait confiance pour le reste de la saison ce mardi avant la rencontre, toujours selon la même source. Reste à savoir si cela tiendra, ou combien de temps cela tiendra.

A moins qu'un élément extra-sportif ne vienne tout perturber : Vinicius Jr n'a toujours pas signé de prolongation de contrat, et ses demandes salariales crispent son club. En attendant, il a recommencé à danser et a "hâte du prochain match" face à l'Atletico de Madrid. Est-ce qu'il sera titulaire ? Xabi Alonso a refusé d'en dire plus. Chaque chose en son temps. Vinicius a retrouvé l'étincelle, mais il faut encore rallumer la flamme.

LEAGUE CUP

Liverpool qualifié grâce à Isak et Ekitike

Liverpool a écarté Southampton (2-1) à Anfield mardi soir pour son entrée en lice dans la League Cup. Les Reds ont pu compter notamment sur le tout premier but d'Alexandre Isak sous ses nouvelles couleurs. Un but un peu gag. Le Suédois a été remplacé à la pause par le Français Hugo Ekitike, qui a libéré Liverpool à cinq minutes de la fin du match... tout en prenant un rouge !

Chelsea a renversé une équipe de troisième division, Lincoln City (2-1), et Liverpool a eu besoin d'un but tardif de Hugo Ekitike contre Southampton (D2) pour se hisser mardi au 4e tour de la Coupe de la Ligue.

Fulham a peiné aussi pour se défendre 1-0 de Cambridge (D4), Burnley a été éliminé 2-1 par Cardiff (D3). Parmi les clubs de Premier League, seul Brighton a déroulé contre Barnsley (D3) : 6-0, avec un quadruplé de Diego Gomez.

Chelsea a été sauvé par un poteau en tout début de match, s'est retrouvé mené à la

mi-temps mais a tout renversé à la reprise, en moins de deux minutes, grâce à Tyrique George (48e) et Facundo Buonanotte (50e).

EKITIKÉ, LE BUT ET LE ROUGE

Comme les "Blues", Liverpool a évolué avec de nombreux remplaçants habituels

contre Southampton, un mal classé de Championship qui a fait passer quelques frissons au-dessus d'Anfield (6e, 42e) et égalisé, dans la stupeur générale sur un corner mal dégagé (76e, 1-1).

La recrue star, Alexander Isak, a inscrit son premier but pour les "Reds" après un joli travail de Federico Chiesa (43e,

1-0). L'Italien a délivré une deuxième passe décisive, encore plus jolie, pour Ekitike (85e, 2-1).

Scène cocasse : l'attaquant français, entré à la place d'Isak à la mi-temps, a enlevé son maillot pour célébrer son but, ce qui lui a valu de recevoir un deuxième carton jaune synonyme d'expulsion.

MANCHESTER CITY

Guardiola se réjouit de retrouver "un état d'esprit incroyable"

L'entraîneur espagnol de Manchester City (Premier league anglaise de football), Pep Guardiola, s'est réjoui de retrouver un "état d'esprit incroyable", qui a fait la force de son équipe dans le passé, a-t-il assuré mardi. "Depuis mon début de carrière, tout ce que je demande à mes joueurs c'est de tout donner sur le terrain. La saison dernière, nous ne l'avons pas fait à certains moments, et cette saison, surtout depuis Manchester United, nous commençons à retrouver beaucoup de choses qui définissent notre équipe depuis de nombreuses années", a affirmé Guardiola. Le champion d'Europe 2023 a connu de fortes turbulences la saison dernière, entre l'absence sur blessure de Rodri et les multiples déceptions sportives, prin-

cipalement en Ligue des champions (élimination en barrages) et en Premier League (troisième). L'exercice 2025-2026 a débuté avec deux défaites en trois matches mais, depuis, l'équipe s'est reprise dans le derby contre Manchester United (3-0) et contre Naples (2-0) en coupe d'Europe, avant un match nul contre Arsenal (1-1) dimanche à Londres. "Nous avons retrouvé beaucoup de choses que nous avons perdues la saison dernière. Nous avons un état d'esprit incroyable", a-t-il insisté. Manchester City se déplace à Huddersfield (Div.3) mercredi en coupe de la Ligue, accueille Burnley samedi en championnat puis se déplace à Monaco en milieu de semaine prochaine en Ligue des champions. (APS)

FC BARCELONE

Gavi absent plusieurs mois

Le jeune milieu de terrain du FC Barcelone Gavi a été opéré mardi du genou droit et sera indisponible au moins quatre à cinq mois, a annoncé le club catalan.

Nouveau coup dur pour Gavi. Le milieu de terrain du Barça a été opéré mardi du genou droit et sera indisponible au moins quatre à cinq mois.

"Le joueur de l'équipe première Pablo Páez Gavira (Gavi) a subi une arthroscopie afin de traiter une blessure au ménisque interne. Une suture a été réalisée afin de préserver le ménisque. Le temps de récupération est estimé à environ 4-5 mois", écrit le Barça dans un communiqué. Le milieu barcelonais de 21 ans avait manqué plus d'un an de compétition entre 2023 et 2024 pour une rupture du ligament croisé antérieur du même genou. Incontournable en club et en sélection depuis son éclosion précoce à seulement 17 ans, le lauréat du Golden Boy et du trophée Kopa en 2022 va désormais se lancer dans une course contre-la-montre pour revenir sur les terrains en fin de saison et gagner sa place pour disputer la Coupe du monde 2026 organisée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, l'été prochain.

COUPE D'ITALIE

L'AC Milan passe sans forcer

L'AC Milan s'est baladé. Tranquilles, les Rossoneri ont facilement battu Lecce (3-0) ce mardi soir en 16es de finale de la Coupe d'Italie. Rapidement réduite à dix, l'équipe d'Eusebio Di Francesco n'a rien pu faire.

Le Milan qui a récupéré pour l'occasion son gardien de but français Mike Maignan, blessé à un mollet, s'est imposé grâce à Santiago Gimenez (20e), à Nkunku, qui a ouvert son compteur depuis son arrivée en provenance de Chelsea (51e), et à Christian Pulisic (64e).

En 8e de finale, en décembre, les Rossoneri seront opposés à la Lazio Rome. C'est à ce stade de la compétition qu'entrent en lice les huit meilleures équipes de la saison dernière, dont le champion en titre Naples et le vainqueur de la dernière Coppa Italia, Bologne. Le deuxième tour de la Coupe d'Italie se joue mercredi et se conclut jeudi, avec notamment deux duels entre clubs de Serie A, Côme - Sassuolo et Torino - Pise.

BAYERN MUNICH

Une clause de 65 M€ pour Kane

L'avenir d'Harry Kane (32 ans, 7 matches et 13 buts toutes compétitions cette saison) pourrait de nouveau agiter le prochain mercato. Selon le Daily Star, l'attaquant dispose d'une clause lui permettant de quitter le Bayern Munich l'été prochain pour 65 M€, à condition d'en informer le club allemand avant la fin du marché hivernal. Sous contrat jusqu'en juin 2027, l'international anglais reste suivi de près par Tottenham, qui envisagerait une rencontre avec son ancien buteur afin de le convaincre d'effectuer son grand retour à Londres. L'objectif ? Devenir le meilleur réalisateur de l'histoire de la Premier League. Le capitaine des Three Lions occupe la 2e place avec 213 buts, loin derrière Alan Shearer (260 buts).

75 MORTS DONT 11 ENFANTS DANS UNE ATTAQUE CONTRE UNE MOSQUÉE AU SOUDAN

L'ONU exige une enquête immédiate et minutieuse

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé, lundi, sur son site web, que 11 enfants ont été tués lors d'une attaque contre une mosquée, à l'ouest du Soudan, et qui a fait au total 75 morts.

« L'attaque de drone qui a visé il y a trois jours la mosquée du camp pour personnes déplacées à l'intérieur du pays d'Abou Shouk, à El-Fasher, dans le Darfour du Nord, pendant la prière de Fajr, est choquante et inadmissible », rapporte l'UNICEF, précisant que les premiers rapports indiquent qu'au moins 11 enfants âgés de 6 à 15 ans ont été tués lors de cette attaque meurtrière, qui a également touché les logements adjacents à la mosquée, tandis que de nombreux autres enfants ont été blessés. » Depuis plus de 500 jours, les enfants d'El-Fasher subissent un siège impitoyable imposé par les Forces de soutien rapide, selon l'instance onusienne, témoigne la même source. « Ces enfants sont pris au piège de la violence, n'ont qu'un accès restreint à la nourriture, à l'eau salubre et aux soins de santé, et sont contraints d'assister à des horreurs auxquelles aucun enfant ne devrait jamais être exposé. Cette dernière attaque a déchiré des familles et brisé tout sentiment de sécurité susceptible de subsister chez ces enfants qui ont déjà tant souffert », a-t-on expliqué. Par ailleurs, rappelle l'UNICEF, un camion-citerne soutenu par l'UNICEF a également été frappé par un drone à El-Fasher hier alors qu'il distribuait de l'eau salubre à 8 500 personnes déplacées et patients hospitalisés, notamment à l'hôpital saoudien, l'un des rares centres de santé de la ville encore en ac-



tivité. Au cours des trois derniers mois, trois camions soutenus par l'UNICEF ont été pris pour cible. » Pour l'UNICEF, ces attaques « mettent gravement en danger le personnel humanitaire et compromettent l'acheminement de fournitures vitales. Dans ce contexte de siège, de telles attaques privent les familles d'El-Fasher d'eau salubre alors que la malnutrition et les maladies de l'enfant sont en plein essor. Les familles déplacées et les hôpitaux dépendent désormais presque entièrement des camions pour s'approvisionner en eau. Sans ces camions, beaucoup de personnes seront obligées de se tourner vers des sources insalubres, exposant les enfants à des risques supplémentaires de contracter des maladies mortelles transmises par l'eau. » Face à cette situation, « il est inacceptable que des enfants continuent d'être tués, mutilés et traumatisés à cause d'un conflit qu'ils n'ont pas déclenché et qu'ils ne peuvent

pas contrôler. Ils ne sont même plus en sécurité chez eux, à l'école, ou dans leur lieu de culte, autant d'espaces pourtant protégés par le droit international humanitaire », dénonce l'UNICEF pour qui encore, « l'ensemble des parties belligérantes doivent mettre un terme à ces attaques, remplir les obligations mises à leur charge par le droit international humanitaire et assurer la protection des enfants en toutes circonstances. Des vies d'enfants sont en jeu et l'impunité ne peut être tolérée. » Enfin, l'organe onusien exige une « enquête rapide et minutieuse », pour que « les auteurs de ces crimes soient tenus pleinement responsables de leurs actes. Chaque enfant a droit à la sécurité. L'UNICEF restera toujours aux côtés des enfants d'El-Fasher et du Soudan. Nous n'aurons de cesse d'exiger leur protection et d'amplifier leur voix tant que les violences se poursuivront. »

R. I.

EGYPTE

Exportation exceptionnelle d'une cargaison de GNL vers l'Europe

L'Égypte a expédié une cargaison exceptionnelle de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Europe, d'un volume estimé à 3,75 milliards de pieds cubes, a annoncé mardi un responsable gouvernemental cité par Asharq et repris par « Alahraminfo ». L'opération, réalisée par Shell et Petronas via l'usine de liquéfaction d'Idku, s'inscrit dans une stratégie gouvernementale visant à encourager les compagnies étrangères à accroître leurs investissements dans l'exploration et la production. De même source, une deuxième cargaison devrait être exportée dès octobre et marquer ainsi une reprise progressive des expéditions après une interruption de plusieurs mois liée à la baisse de la production nationale. « Shell a reçu environ 250 millions de pieds cubes de gaz par jour pendant 15 jours afin de pouvoir exporter cette cargaison vers l'Europe », a précisé ce responsable gouvernemental. Cette autorisation exceptionnelle intervient dans le cadre des incitations mises en place par le Caire depuis août 2024 pour permettre aux entreprises étrangères d'exporter une partie de leur production, à condition d'utiliser les revenus pour

apurer leurs arriérés financiers. La relance de l'exportation survient alors que l'Égypte a connu en 2024 un déficit énergétique record, également en raison du vieillissement des gisements : la consommation intérieure avait atteint 60 milliards de m³ de gaz contre une production limitée à 47,5 milliards. Ce déséquilibre a contraint le pays à importer massivement du GNL. Le Premier ministre Mostafa Madbouly table désormais sur un

redressement : le pays espère retrouver son statut d'exportateur net d'ici 2027, avec une production portée à 6,6 milliards de pieds cubes par jour, contre environ 4,1 milliards actuellement. La production de gaz vient de reprendre alors que le pays a entamé envers les compagnies étrangères le règlement de ses dettes, accumulées durant la crise du dollar en Égypte. Depuis mi-2024, 8,5 milliards de dollars ont ainsi déjà été remboursés,

dont 1 milliard en juillet. Ce qui a ramené les arriérés à 2,5 milliards. En août dernier, l'Égypte avait déjà annoncé qu'elle autoriserait Shell et Petronas à exporter deux cargaisons de GNL en septembre et octobre et ce malgré la forte baisse de la production nationale. Cette mesure vise à stimuler les investissements étrangers. Chaque cargaison est estimée à 165 000 m³ de GNL, soit environ 3,5 milliards de pieds cubes.

R. I./Agences

ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso se retirent de la CPI

L'Alliance des États du Sahel (AES) regroupant le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont annoncé, lundi dernier, dans un communiqué conjoint, leur « décision souveraine de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) avec effet immédiat ». Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont, de prime abord, affirmé que depuis leur adhésion au Statut de Rome (respectivement en 2004, en 2000 et en 2002), ils ont « coopéré avec la CPI non seulement sur le fondement des dispositions pertinentes du Statut, mais également sur la base des accords et protocoles d'accord concernant les conditions d'installation et de travail de la CPI sur leurs territoires. » Mais, s'ils décident aujourd'hui de se retirer du Statut de Rome, c'est parce que, avancent-ils comme argument, « cette juridiction de s'être transformée en un « instrument de répression néo-colonial aux mains de l'impérialisme, devenant ainsi l'exemple mondial d'une Justice sélective », ciblant notamment « des dirigeants et des ressortissants africains. » Pour l'AES, « la CPI s'est montrée incapable de prendre en charge et de juger des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes de génocide et des crimes d'agression avérés » comme c'est le cas des hauts dirigeants israéliens, et elle se serait par contre « acharnée contre certains acteurs ne relevant pas du cercle fermé des bénéficiaires de l'impunité internationale institutionnalisée, y compris en violation de son Statut ».

R. I.

NIGERIA

Au moins 11 policiers tués dans une embuscade

Au moins 11 policiers ont été tués dans une embuscade tendue par des hommes armés à Agu Centre dans l'Etat de Benue, dans le centre-nord du Nigeria, ont confirmé lundi les autorités locales. La région connaît une recrudescence de violences depuis plusieurs mois entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires pour le contrôle des terres et des ressources. « Nous avons retrouvé les corps de 11 membres des forces de sécurité, un autre est toujours porté disparu », a déclaré lundi le président du Conseil local, Justine Shaku. Il a précisé que les opérations de recherche et de secours étaient toujours en cours, précisant que l'embuscade avait eu lieu dimanche. « Les assaillants ont tendu une embuscade aux policiers en opération. Après un échange de tirs, ils ont tué les agents de sécurité », a-t-il ajouté. Agu Centre est située dans la circonscription de Katsina-Ala. Il a déclaré que les assaillants étaient soupçonnés d'être des éleveurs armés et des miliciens locaux, qui ont tendu une embuscade à une équipe tactique de la police dirigeant une force opérationnelle conjointe composée de policiers et d'agents des gardes de la protection civile de l'Etat de Benue (BSCPG). « Les deux véhicules de patrouille dans lesquels se trouvaient les agents de sécurité ont été incendiés », a déclaré Justine Shaku.

R. I.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La MINUSCA perd cinq Casques bleus

La Mission de paix des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA) a déploré, lundi, dans un communiqué, « profondément attristée par la perte de cinq de ses Casques bleus », informant qu'une cérémonie officielle sera organisée prochainement pour honorer la mémoire de ces hommes morts au service de la paix. La MINUSCA explique que ces policiers étaient victimes d'un tragique accident de la route survenu le 16 septembre dernier, à 35 km au nord-est de Damara, dans la préfecture d'Ombella-M'Poko, l'une des 20 préfectures de la République centrafricaine (RCA). Un véhicule blindé d'une unité de police constituée d'éléments de la République du Congo, à bord duquel se trouvaient sept soldats de la paix, serait tombé dans la rivière Ombella-Mpoko alors qu'il s'apprêtait à franchir un pont. Le véhicule faisait partie d'un convoi venu chercher du matériel à Bangui, la capitale centrafricaine et qui regagnait Bambari, poursuit le communiqué, ajoutant que deux policiers ont réussi à s'extraire rapidement du blindé ; quatre corps ont été retrouvés après plusieurs jours de recherches intensives, tandis qu'un cinquième policier est toujours porté disparu. Les recherches ont été menées conjointement par l'ensemble des composantes (Force, Police et personnels civils) de la MINUSCA, avec le soutien indéfectible des autorités et de la communauté locale des piroguiers et pêcheurs.

R. I.

AVEC DES PRÉCIPITATIONS EN BAISSSE DE 27%

La Turquie vit la pire sécheresse en plus d'un demi-siècle

La Turquie subit sa pire sécheresse en plus d'un demi-siècle avec une baisse des précipitations de 27% par rapport aux trois décennies écoulées, et de plus de 60% dans le sud-est de l'Anatolie, selon les relevés des onze derniers mois.

Entre le 1er octobre 2024 et le 31 août de cette année, il est tombé en moyenne de 401,1 mm de précipitations sur le pays contre 548,5 mm relevés entre 1991 et 2020, précise la Météorologie nationale (MGM) dans son relevé mensuel. "Les précipitations sur onze mois en Turquie ont chuté à leur plus bas niveau des 52 dernières années" précise la MGM, avec un effondrement de plus de 60% dans la région de l'Anatolie du Sud-Est, dont Hatay (l'antique Antioche), frontalière de la Syrie et traditionnellement peu arrosées.



Elles ont reçu en moyenne moins de 250 mm en onze mois, contre plus de 1.000 mm, en moyenne, au cours des trente dernières années. Les zones méditerranéennes ne sont pas en reste: la région de Marmara (sud-ouest) et le long de la mer

Egée (ouest) enregistrent le plus faible niveau de précipitations en dix-huit ans. La Turquie a vécu un été difficile, le manque d'eau couplé à des températures anormalement élevées avec le mois de juillet le plus chaud en 55 ans (+ 1,9 C au-dessus des

normales 1991-2020) et même un record de 50,5 C relevé fin juillet à Silopi (sud-est). La région d'Adana (sud), grande productrice d'agrumes, a également connu sa journée la plus chaude en 95 ans, avec une température record de 47,5 C début août. A Cesme (ouest), le lac de barrage est tombé à 3% de son niveau habituel, au point de dévoiler une ancienne route, d'ordinaire submergée, dont les images ont fait le tour des télévisions turques. Selon une étude sur la désertification, publiée dans un rapport de l'ONU début juillet, 88% du territoire turc est exposé au risque de désertification. Les précipitations devraient diminuer d'un tiers d'ici la fin du siècle et les températures augmenter de 5 à 6 C par rapport aux moyennes relevées entre 1961 et 1990, avancent les experts. Cette météo hors norme a affecté d'importantes cultures d'exportation pour la Turquie, comme les abricots, les pommes, les figues ou les noisettes (70% de la production mondiale). **R. I.**

À L'APPROCHE DU SUPER TYPHON RAGASA

Hong Kong ferme les écoles et annule les vols

Hong Kong et plusieurs régions du sud de la Chine se sont figés mardi, déclarant l'alerte maximale, fermant les écoles et annulant les vols à l'approche du super typhon Ragasa, comparable à certaines des tempêtes les plus destructrices de l'histoire récente de la région. Le service météorologique de Hong Kong a émis son alerte maximale : "Le signal d'ouragan n 10 a été émis à 02H40 (18H40 GMT mardi). Cela signifie que des vents d'une vitesse moyenne de 118 kilomètres/heure ou plus sont attendus", a déclaré l'Observatoire de Hong Kong, ajoutant que le signal "restera en vigueur pendant un certain temps". Plus tôt, il avait indiqué que Ragasa générerait des vents d'une vitesse maximale de 205 km/h en son centre en traversant la mer de Chine méridionale en direction de l'ouest. À Hong Kong, les cours ont été suspendus mardi et mercredi dans les écoles, les commerces ont

fermé et les services de transport ont été réduits, voire interrompus. La Bourse de la ville a modifié ses règles cette année afin de maintenir les marchés ouverts pendant les typhons, son opérateur ayant déclaré à Bloomberg News qu'il "surveillait de près" la situation. Selon l'aéroport de Hong Kong, aucun vol n'était prévu au décollage après 12H00 (04H00GMT). "Le temps devrait commencer à se détériorer rapidement plus tard dans la journée, avec des vents qui se renforceront vite", a indiqué l'observatoire, ajoutant que la "poussée de tempête significative" pourrait faire monter le niveau de l'eau jusqu'à quatre mètres mercredi matin. Les habitants - 7,5 millions à Hong Kong - se sont précipités pour faire des provisions avant l'arrivée de Ragasa, vidant les rayons

des supermarchés. Les autorités ont demandé aux habitants des zones basses d'être vigilants face aux inondations, tout en ouvrant 46 refuges temporaires. Des barricades et des passerelles surélevées ont été installées. Ragasa a déjà touché le nord des Philippines et Taiwan lundi avec son cortège de fortes pluies et de vents violents, forçant des centaines de familles à évacuer. Ragasa, qui tire son nom du mot philippin signifiant "mouvement rapide", sera au plus près de Hong Kong et de Macao mercredi matin, selon les services météorologiques chinois. Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde. **R. I.**

ENRICHISSEMENT D'URANIUM

La Russie reste le leader mondial

La Russie continue de dominer le marché mondial de l'enrichissement d'uranium pour les centrales nucléaires, une position que l'Occident n'a pas réussi à ébranler, a déclaré lundi Kirill Komarov, haut responsable de la société nucléaire publique russe Rosatom. En tant que premier directeur général adjoint chargé du dévelop-

pement de l'entreprise et des activités internationales de Rosatom, M. Komarov a déclaré que 25% des centrales nucléaires américaines dépendaient des approvisionnements en uranium russe. "Nous restons le leader mondial de l'enrichissement d'uranium", a déclaré M. Komarov. "Et peu importe à quel point nos partenaires occidentaux

peuvent vouloir changer cela, ils n'ont pas eu beaucoup de succès jusqu'à présent. Notre part du marché mondial de l'enrichissement d'uranium s'établit à près de 40%. Il a ajouté que les Etats-Unis exploitaient le plus grand parc de centrales nucléaires, avec une capacité totale installée de près de 100 gigawatts. **R. I.**

COLOMBIE

25 personnes bloquées après l'effondrement d'une mine d'or

Vingt-cinq mineurs sont pris au piège depuis lundi soir à 80 mètres sous terre dans une mine d'or légale qui s'est effondrée dans le nord-ouest de la Colombie, mais sont "sains et saufs", selon le gouvernement local. Des secouristes mènent actuellement des opérations de sauvetage dans la mine située dans la municipalité de Segovia, dans le département d'Antioquia. "Nous avons déjà contacté les mineurs, qui ont indiqué qu'ils étaient sains et saufs", a déclaré mardi un responsable du gouvernement local. Le sauvetage est mené par la brigade de sécurité de l'entreprise, en collaboration avec les autorités gouvernementales. Les accidents miniers sont fréquents et souvent mortels en Colombie, en particulier dans les gisements de charbon et les mines illégales ou artisanales. L'année dernière, 124 personnes ont perdu la vie dans ce type d'accidents et, jusqu'en juillet 2025, ce chiffre s'élevait à 65, selon les données de l'Agence nationale des mines. **R. I.**

TYPHON

La rupture d'un lac à Taiwan piège des centaines de personnes

Un lac formé par un glissement de terrain dans l'est de Taiwan s'est rompu mardi alors que le super typhon Ragasa frappait l'île avec des pluies torrentielles, inondant une ville voisine et piégeant environ 200 personnes, a déclaré un responsable local des secours. Ragasa a touché le nord des Philippines et Taiwan lundi avec son cortège de fortes pluies et de vents violents, forçant des centaines de familles à évacuer. A Hualien, dans l'est de Taiwan, où des pluies torrentielles se sont poursuivies mardi, un lac - formé par un glissement de terrain dans la partie supérieure de la rivière Mataian - a lâché vers 15H00 (07h00 GMT), emportant un pont et déferlant sur la ville, a déclaré un responsable local des pompiers. "A certains endroits, l'eau est montée jusqu'au deuxième étage d'une maison et elle a atteint environ un étage dans le centre-ville, où l'eau est en train de se retirer", a déclaré aux médias Lee Lung-sheng, chef adjoint du service d'incendie du comté de Hualien. "Environ 263 personnes sont piégées et se sont dirigées vers des endroits plus élevés lorsque la rivière est soudainement montée. Elles ne sont pas en danger immédiat, mais elles sont très inquiètes", a-t-il déclaré. Ces personnes sont invitées à ne pas bouger en attendant la décrue. "Deux personnes sont toujours portées disparues et nous les recherchons", a ajouté le secouriste. Des images publiées par l'Agence nationale des incendies de Taiwan ont montré des rues inondées et des voitures à moitié submergées tandis que des arbres étaient déracinés. A Taiwan, 7.638 habitants ont été évacués en raison du typhon. Environ 3.100 personnes avaient été déplacées et avaient été accueillies chez des proches, dans la zone de la rivière à Hualien. **R. I.**

EXPLOSION D'UN CAMION TRANSPORTANT DU GAZ A MEXICO

Le bilan grimpe à 29 morts

Le bilan de l'explosion d'un camion transportant du gaz dans Mexico, survenue le 10 septembre, est passé à 29 morts et 16 blessés restent hospitalisés, a annoncé dimanche la municipalité. La capitale mexicaine avait été secouée par la puissante explosion du camion-citerne qui transportait près de 50.000 litres de gaz, alors qu'il circulait dans le quartier densément peuplé d'Iztapalapa, dans l'est de la mégapole. Selon l'enquête préliminaire du parquet local, l'accident est probablement dû à une vitesse excessive du poids lourd. Les investigations ont également révélé que le réservoir du camion s'était fissuré après le choc, laissant échapper un impressionnant nuage de gaz qui s'était enflammé, brûlant grièvement les victimes. La maire de Mexico, Clara Brugada, a déclaré que son administration allait réglementer la circulation des véhicules transportant des carburants dans la métropole de 9,2 millions d'habitants. **R. I.**

BOURSE

Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse mardi, digérant un discours du président de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, tout en encaissant des prises de bénéfices après une pluie de records. Le Dow Jones a perdu 0,19%, l'indice Nasdaq a reculé de 0,95% et l'indice élargi S&P 500 de 0,55%. Le président de la Réserve fédérale américaine a mis en garde mardi contre des baisses "trop soutenues" des taux directeurs, qui feraient dérapier l'inflation. Selon lui, les taux d'intérêt sont actuellement "au bon niveau pour réagir aux évolutions économiques potentielles". Si elle les baisse davantage, la Fed risque d'amplifier l'inflation. Si elle les maintient durablement à ce niveau, certains estiment qu'elle pourrait freiner encore les embauches, déjà atones. Les investisseurs scruteront donc vendredi la publication de l'indice PCE, mesure d'inflation privilégiée par l'institution monétaire. Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à échéance dix ans se détendait vers 20H25 GMT à 4,11%, contre 4,15% à la clôture lundi. **R. I.**

AUTEUR PRÉSUMÉ D'UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT DE DONALD TRUMP EN SEPTEMBRE 2024

Ryan Routh reconnu coupable

L'auteur présumé d'une tentative d'assassinat contre l'actuel président américain, sur son terrain de golf en Floride en 2024, notamment deux mois avant la présidentielle, le dénommé Ryan Routh a été reconnu coupable. Ce dernier a essayé de se poignarder avec un stylo juste après le verdict, selon plusieurs médias américains.

Ryan Routh, 59 ans, a été reconnu par un jury coupable de l'ensemble des chefs d'accusation, dont celui de tentative d'assassinat d'un candidat à l'élection présidentielle, passible de la prison à perpétuité. Le verdict a été fixé au 18 décembre. Donald Trump a salué sur sa plate-forme Truth Social « un très grand moment pour la justice en Amérique », tandis que sa ministre de la Justice Pam Bondi a salué sur X un verdict qui « illustre l'engagement du ministère de la Justice à punir tous ceux qui se livrent à la violence politique ».

La juge Aileen Cannon avait autorisé en juillet l'accusé à assurer sa propre défense malgré son absence de formation juridique. Ryan Routh était également poursuivi pour déten-



tion illégale d'arme en raison de son casier judiciaire, possession d'une arme au numéro de série effacé, détention d'arme à feu en vue de la commission d'un crime violent, et agression d'un agent fédéral. Le 15 septembre 2024, alors que l'ex-président jouait au golf dans son club à West Palm Beach en Floride avec un ami milliardaire, dans l'après-midi, Ryan Routh, armé, avait été repéré près du président américain par ses services de sécurité. L'alerte a été don-

née ensuite, quand le service chargé de la sécurité de Donald Trump a tiré en direction de l'individu, puis l'a arrêté. Avant d'être repéré, Ryan Routh se trouvait depuis près d'un mois en Floride et il avait également passé près de 12 heures aux environs du club de golf. Un fusil d'assaut de type SKS, avec le numéro de série effacé et monté d'une lunette de tir, deux sacs et une caméra avaient été retrouvés autour du grillage du club de golf, selon

un document judiciaire. Mais d'après les conclusions du Secret Service, le suspect « n'avait pas tiré » sur l'ancien président. Deux mois avant ces événements, le président américain avait déjà échappé de peu, le 13 juillet, à une autre tentative d'assassinat lorsqu'un tireur avait ouvert le feu pendant un meeting électoral en Pennsylvanie (nord-est), le touchant à l'oreille et tuant un membre de l'assistance.

R.I./ Agences

RECHERCHÉS PAR LA JUSTICE HONGROISE

Le Parlement européen vote « non » à la levée de l'immunité de députés

La commission des affaires juridiques du Parlement européen (JURI) a voté secrètement mardi pour protéger l'immunité parlementaire des députés Peter Magyar, Ilaria Salis et Klára Dobrev, tous recherchés par la justice hongroise pour différents chefs d'accusation. En revanche, la commission parlementaire a voté la levée de l'immunité des députés polonais Michał Dworzcyk et Daniel Obajtek. La décision finale pour chacun des cinq députés européens sera prise lors d'une session plénière du Parlement à Strasbourg, prévue pour la deuxième semaine d'octobre. Le cas de

Peter Magyar a été controversé, car trois demandes de levée de son immunité ont été émises par les autorités hongroises, l'une pour vol présumé et les deux autres pour diffamation. La première concerne des allégations selon lesquelles Magyar aurait jeté le téléphone d'un homme dans le Danube après s'être disputé dans une boîte de nuit de Budapest avec une personne qui le filmait. Le rapporteur de cette affaire, l'eurodéputé socialiste polonais Krzysztof Śmiszek, a rédigé un rapport suggérant la protection de l'immunité, qui a été approuvé par la commission JURI. Les

deux autres rapports, rédigés par l'eurodéputé conservateur polonais Dominik Tarczyński et l'eurodéputée française d'extrême droite Pascale Piera, suggéraient de lever l'immunité de Peter Magyar, mais n'a pas obtenu l'approbation de la commission. Le premier ministre hongrois Viktor Orbán a également réagi au vote. "Aujourd'hui à Bruxelles, il est apparu clairement que le chef de l'opposition est l'homme de Bruxelles. Et il veut être gouverneur chez nous", a-t-il écrit dans un message sur Facebook.

R.I

NORVÈGE

Explosion en plein centre d'Oslo, pas de blessés

Une personne a été arrêtée après une explosion mardi dans une rue en plein centre d'Oslo, a rapporté la police, qui dit aussi avoir neutralisé sur place ce qu'elle pense être une grenade. Aucun blessé n'a été signalé après l'incident qui s'est produit dans la soirée près d'Oslo Met, un établissement d'enseignement supérieur de la capitale norvégienne. La principale théorie des enquêteurs à ce stade est celle d'un règlement de comptes entre bandes criminelles, a indiqué la police. "Il y a eu une détonation d'explosifs", a déclaré un responsable des opérations de la police d'Oslo, Brian Skotnes, aux médias sur place. "Un objet non explosé, semblant être une grenade à main, a également été trouvé. Nous l'avons fait exploser", a-t-il dit. Selon la radiotélévision publique NRK, il s'agirait d'une personne mineure. "Nous recherchons d'autres suspects. Nous partons de l'idée qu'il pourrait y avoir plusieurs personnes impliquées", a précisé Brian Skotnes. Des photos prises par des témoins et publiées dans la presse montraient une grenade gisant sur un passage clouté, vraisemblablement l'engin que la police a détruit de façon contrôlée. La police a dressé un périmètre de sécurité et demandé aux riverains de rester chez eux pendant qu'elle cherchait à vérifier la présence éventuelle d'autres engins explosifs.

R.I

RUSSIE

Des dizaines de drones ukrainiens détruits à Moscou

Les forces de défense aérienne russes ont détruit au moins 23 drones ukrainiens qui attaquaient Moscou dans la nuit de lundi, selon le maire de la capitale fédérale russe Sergueï Sobianine. Ce dernier a signalé à plusieurs reprises que les forces de défense avaient détruit des véhicules aériens sans pilote qui avaient pris Moscou pour cible. Des spécialistes des services d'urgence étaient au travail sur les sites où les débris des drones sont tombés, a-t-il indiqué dans un message publié sur les réseaux sociaux. Les attaques de drones ont perturbé le trafic aérien civil à Moscou. Les autorités ont imposé des restrictions temporaires sur les vols à l'aéroport Chermetievo de Moscou lundi soir, qui ont duré environ sept heures avant la pleine reprise des activités aéroportuaires.

R.I

LE GUIDE SUPRÊME IRANIEEN EST FORMEL :

« Pas de négociation nucléaire imminente avec les États-Unis »

Le guide suprême iranien Ali Khamenei a mis en garde, hier, contre toute négociation nucléaire avec les États-Unis dans les circonstances actuelles, affirmant que cela ne servirait pas les intérêts nationaux de l'Iran. "Dans les circonstances actuelles, les négociations avec le gouvernement américain ne servent nullement nos intérêts nationaux, ne nous procurent aucun avantage et n'empêcheront aucune perte", a déclaré M. Khamenei dans une allocution télévisée. Il a ajouté que cela pourrait même occasionner des pertes "importantes" pour l'Iran, dont certaines pour-

raient s'avérer "irréparables". M. Khamenei a dit que la partie américaine avait décliné à l'avance le résultat final des négociations en exigeant la cessation des activités nucléaires et de l'enrichissement d'uranium en Iran, soulignant qu'un tel processus n'était pas une négociation, mais une "dictature et une imposition". Il a noté que les États-Unis avaient également exigé que l'Iran abandonne ses missiles à courte, moyenne et longue portée, ajoutant que cela visait à empêcher l'Iran de pouvoir répondre à d'éventuels actes d'agression. M. Khamenei a dressé la liste de certaines des actions hos-

tiles des États-Unis à l'égard de l'Iran au cours des dernières années, affirmant que les négociations avec les États-Unis sur la question nucléaire iranienne ainsi que sur d'autres sujets entraîneraient l'Iran dans une "impasse totale". L'Iran a signé un accord sur le nucléaire avec les puissances mondiales en juillet 2015, acceptant de limiter son programme nucléaire en échange de la levée des sanctions. Cependant, les États-Unis se sont retirés de l'accord en mai 2018 et ont réimposé des sanctions à l'Iran, ce qui a incité Téhéran à réduire ses engagements dans le cadre de l'accord.

Agences

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF À CONSTANTINE

Fusion musicale syrienne et russe à la 4^e soirée

La 4^eème soirée du Festival culturel international du Malouf organisé depuis samedi dernier à Constantine, a offert mardi soir au public un moment musical d'une rare intensité marquée par une rencontre artistique inédite entre la tradition syrienne et la richesse sonore russe.

Dans l'espace majestueux du théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine, l'artiste syrienne Bouchera Mahfoud accompagnée des membres de la troupe russe "Trab" ont fait plonger l'auditoire dans les profondeurs du maqam oriental et l'harmonie slaves, transformant la scène en un espace de dialogue culturel et artistique. L'ambiance a atteint un sommet d'émotion et de beauté lorsque l'artiste syrienne a exécuté une interprétation magistrale de la célèbre Qasida andalou "Jadaka Al Ghaytou" au grand bonheur du public qui a été transporté bien au-delà du concert car il ne s'agissait plus d'écouter, mais de ressentir, et de se laisser traverser par la beauté et la puissance de ce chant intemporel. Ce moment a pris une dimension encore plus exceptionnelle avec la fusion des talents russes qui ont offert une interprétation inédite, où les subtilités du maqam oriental se mêlaient aux harmonies lyriques slaves suscitant une ambiance musicale profonde, sincère au service d'un patrimoine universel. Parmi les moments forts de la soirée, l'interprétation envoûtante de la chanson "Achak Mamhou-



ne" (pièce emblématique du répertoire arabo-andalou) par les artistes venus de Syrie et de Russie qui ont charmé le public touché par la justesse vocale et la profondeur du texte.

Ce quatrième rendez-vous confirme la vocation du Festival international du Malouf à s'ouvrir sur le monde tout en

valorisant les racines profondes de la musique arabo-andalouse. L'association "Wasl El Andalous" pour l'échange culturel de Constantine a réussi une wasla andalouse et des extraits de la nouba Sika suscitant un apaisement exceptionnel parmi l'auditoire qui a longuement applaudi "Law Kana

Soltane El Mahaba" avant de voyager dans l'espace chic de la musique malouf avec l'artiste Seif Eddine Torche qui a magnifiquement interprété des extraits de cette musique savante, notamment une chanson intitulée "Mata Ya Kiramou Ayni Tarakoumou".

Le charme turc sublime le public

La 3^eème soirée du 13^eème Festival culturel international du Malouf, organisé au théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine, a été marquée par une parenthèse musicale envoûtante portée par des membres de la troupe Arabesque Band de Turquie, venue étaler la richesse et la diversité du patrimoine musicale de ce pays où le passé Ottoman irrigue encore la création artistique. Les musiciens turcs ont charmé le public par l'interprétation raffinée de plusieurs maqam emblématiques débutant avec un envoûtant maqam Mahur, avant d'emmener l'auditoire dans les profondeurs émotionnelles du maqam Hidjaz et le Kurd maqam, et ont ensuite bercé le public avec la douceur majestueuse du maqam El Bayati. L'interprétation du Mouwachah Lama Bada Yatathana dans le maqam Nahawand, surtout le passage Kadoka El Mayass Ya Omri, a été l'un des moments forts et le plus ovationné de la soirée, c'était comme un souffle ancien venu des âges d'or et qui a fait chavirer le public, ému

par tant de raffinement. Dans une belle continuité artistique, le chanteur Fayçal Kahiya d'Annaba a déroulé des extraits de malouf, comme un fil d'or tissé entre tradition et émotion chantant entre autres « Ya nas Ma Taâdirouni » au grand bonheur du public qui a craqué également pour la prestation de Fawzi Abdenour qui a offert la Nouba Rémel El Kébir, une des noubas traditionnelles du malouf constantinois, connu pour sa structure complexe et ses modulations raffinées et souvent réservées à des moments importants d'un concert ou d'un festival. La libyenne Intissar Attia vêtue de l'habit traditionnel de son pays « El Badla El Kebira » a présenté un spectacle de musique malouf et a chanté « Kalbi Yahwa » et « Ahl El Hima » dans le genre El Mazmoum. Placée sous le slogan « Le Malouf, de l'école à l'universalité », la 13^eème édition de ce Festival culturel international a prévu des hommages à des sommités artistiques à l'instar de Brahim Ammouchi, une personnalité du mouvement musical national, à titre posthume.

IRAN

Les tapis persans à l'épreuve de la crise

En Iran, les tapis persans faits main, un savoir-faire ancestral dont la finesse a contribué au rayonnement culturel du pays, luttent pour leur survie, fragilisés par les sanctions et la crise économique qui détournent les acheteurs. Les tapis ont longtemps été pour l'Iran un produit d'exportation hors pétrole clé, générant plus de deux milliards de dollars de recettes à son apogée au début des années 1990. Mais le secteur peine aujourd'hui à dépasser 40 millions de dollars car il ne s'est jamais remis du retour des sanctions américaines en 2018 qui l'a coupé du marché américain, son principal débouché. Les Etats-Unis "représentaient plus de 70% des (exportations de) tapis persans", selon Zahra Kamani, directrice du Centre national du tapis, un organisme gouvernemental, interrogée par la télévision d'Etat. L'an dernier, les tapis iraniens ont tout de même trouvé preneurs dans 55

pays, dont l'Allemagne, les Emirats arabes unis, le Japon et la Chine. Mais ils sont désormais concurrencés par des imitations bas de gamme en provenance d'Inde, de Chine, du Népal et du Pakistan. Bien plus compétitives, elles ont même envahi l'Iran et représentent une menace directe pour deux millions d'Iraniens qui vivent de la fabrication de tapis, selon Mme Kamani, en majorité des femmes et pour certaines pour l'équivalent de quelques dollars par jour. "Ces importations nous font perdre des parts de marché", déplore Hamed Nabizadeh, un commerçant rencontré à Téhéran par l'AFP et qui possède une galerie. Les touristes occidentaux, qui ramenaient autrefois d'Iran des tapis en guise de souvenirs, se sont réduits comme peau de chagrin en raison de la montée des tensions géopolitiques. Les difficultés économiques à l'international et la dépréciation abyssale en Iran de la monnaie nationale qui favorise

l'hyperinflation rendent les tapisseries artisanales inabordables.

TENDANCES ET RÉSEAUX SOCIAUX

"Même pour quelqu'un vivant en Europe, acheter un tapis en soie à 30.000 ou 40.000 dollars (environ 34.000 euros) est difficile et le transport pose problème pour les touristes", poursuit M. Nabizadeh. Les responsables iraniens assurent qu'une relance du secteur est possible pour préserver un savoir-faire qui remonte en Perse à l'âge du bronze. "Grâce à des accords récemment signés, nous essayons de promouvoir et de faciliter les exportations pour les commerçants iraniens", indiquait en juin le ministre du Commerce, Mohammad Atabak, cité par l'agence de presse gouvernementale Irna. "J'ai toujours voulu des tapis tissés à la main pour ma dot", raconte à l'AFP Shima, une secrétaire de 31 ans qui habite Téhéran. "Ma famille me l'avait promis",

comme le veut la tradition en Iran lors d'un mariage. "Mais nous n'en avons pas les moyens", regrette la jeune femme qui se verra passer la bague au doigt dans quelques semaines. "On s'est donc tourné vers des tapis fabriqués en usine", moins onéreux mais de qualité incomparable aux tapis tissés avec patience par des artisans. En Iran, la tradition veut que "la mariée fournisse les tapis du foyer" mais "les familles les plus modestes renoncent parfois à en acheter", souligne Shima, qui préfère taire son patronyme. Les tapis artisanaux doivent sans doute se réinventer, estime le vendeur Hamed Nabizadeh, qui préconise de ne "pas se cantonner aux motifs, formes" et matières traditionnelles pour rester compétitifs et davantage coller aux "tendances". Les tapis doivent s'adapter à l'air du temps, ajoute M. Nabizadeh, préconisant de "développer une marque forte" et d'"attirer les clients grâce aux réseaux sociaux

CONSACRÉES À L'EXAMEN DE L'ÉTAT DU CINÉMA ALGÉRIEN

La ministre de la Culture préside deux réunions

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé deux réunions successives, dimanche et lundi, consacrées à l'examen de l'état du cinéma algérien et ce, "dans le cadre d'une démarche stratégique pour relancer l'industrie cinématographique algérienne", indique un communiqué du ministère. Au cours de la première réunion, les cadres du ministère et les directeurs des établissements concernés ont présenté un exposé détaillé sur l'état actuel de l'industrie cinématographique, à l'issue duquel "la ministre a exprimé sa préoccupation par la situation de blocage que connaît ce secteur", appelant à "lever les entraves et à soutenir la production dans ce domaine, avec la nécessité de généraliser le modèle des complexes cinématographiques dotés de salles de projection modernes, de faciliter les investissements des privés et de leur octroyer des licences d'exploitation des salles, ainsi que la coordination avec les administrations publiques en vue de gérer les investissements culturels réalisés par les porteurs de projets". Mme Bendouda a également donné des orientations pour l'élaboration "d'une vision globale d'exploitation des salles de cinéma relevant du secteur ou récupérées des APC", en "consacrant une partie de ces salles aux associations, aux coopératives et aux artistes, contribuant ainsi à dynamiser l'acte culturel aux quatre coins du pays". Lors de la deuxième réunion, les responsables des institutions cinématographiques, à l'instar du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), du Centre national de la cinématographie et de l'audio-visuel (CNCA), de la Cinémathèque algérienne et de la Fondation Emir Abdelkader, ont présenté des rapports détaillés sur la situation de leurs établissements, à l'issue desquels "la ministre a pris des décisions immédiates pour le traitement des problèmes soulevés", selon le communiqué. Un large pan a été consacré à la discussion du projet du film l'Emir Abdelkader, compte tenu de "la symbolique de l'Emir en tant que fondateur de l'Etat algérien moderne et figure emblématique de la résistance et de la liberté". Mme Bendouda a affirmé, dans ce contexte, que "ce projet cinématographique exceptionnel devait bénéficier de l'ensemble des formes de soutien institutionnel, logistiques et artistique", appelant à "accélérer la production du film selon les standards professionnels internationaux, de manière à mettre en valeur le génie algérien incarné par l'Emir et à faire de cette œuvre une vitrine honorable du cinéma algérien".

Recette du jour



TAJINE EL HOUT

Ingrédients (4 personnes):

Pour les doigts de poisson:

- pour 6 personnes:
- 600 g de viande hachée
- 300 g de fromage râpé
- 2 oeufs
- 1 oignon râpé
- 1 bouquet de persil
- 4 à 5 belles gousses d'ail
- 1 cs de cumin
- 1 cc de poivre
- sel au goût, n'hésiter pas à goûter la viande du bout de la langue
- 3 à 4 cs de vinaigre c'est selon le degré de sa concentration et la quantité de la préparation

pour la panure:

- 5 à 6 cs de farine

- 2 petits oeufs
- 1 cc de vinaigre
- sel/poivre

Commencer par faire revenir les morceaux de viande avec l'oignon râpé dans le gras à feu doux jusqu'à ce que l'oignon fonde couvrir d'eau à niveau ajouter les bâtons de cannelle poivre et les pois chiches couvrir et laisser cuire la viande jusqu'à ce qu'elle soit bien tendre saler à ce moment retirer du feu et réserver

Préparation :
mélangeant la viande

hachée avec le fromage râpé, persil coupé fin, oignon râpé, la pincée de cannelle, poivre/sel, oeufs, la moitié des épices cumin et ail pilé, formez en des batonnets de la forme d'un doigt assez long, chauffer une friture qui ne doit pas être brûlante rouler les bâtonnets de viande sans la farine puis dans les oeufs battus à la fourchette, j'ai du rectifier cette étape, je me suis trompée de plats précédemment et pris le tajine el hout pour des beignets de chou fleur pour la panure, un manque de concentration ! puis les passer dans un bain de friture chaud et non

brûlant, ne pas trop cuire! réserver après cuisson allumer sous la cocotte retirer les morceaux de viande, porter à ébullition la sauce, ranger les doigts de viande, ajouter de l'eau si c'est sec mais ça ne doit pas flotter dans la sauce qui doit être réduite l'autre moitié d'ail et de cumin, laisser mijoter 10 à 15 mn à feu doux puis placer les morceaux de viande dessus, rectifier l'assaisonnement verser le vinaigre dessus hors du feu secouer légèrement la cocotte votre plat est fini !!

Gâteau du Jour

Cheesecake Sans Cuisson au Citron

INGRÉDIENTS

- Crème au citron:
- 60 ml de jus de citron
 - 2 jaunes d'œufs
 - Zestes d'un citron
 - 50g de sucre granulé
 - 30g de beurre
 - 2 feuilles de gélatine
- Base de biscuit:
- 220g de biscuit
 - 110g de beurre fondu
 - Une petite pincée de sel
- Crème au Cream Cheese:
- 200g de fromage
 - 200g de crème fraîche liquide

Crème au citron:
Commencez par placer les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide afin de les réhydrater. Dans une casserole, placez les jaunes d'œufs, le sucre et le jus et zestes de citron et à l'aide d'un fouet, mélangez jusqu'à ce que vous ayez une texture homogène. Retirez le fouet et utilisez une Maryse pour la suite. Placez la casserole sur feu moyen et cuisez en remuant constamment jusqu'à ce que votre préparation épaississe et nappe la spatule. Dès que c'est fait, retirez la casserole immédiatement du feu. Ici, la cuisson se fait comme pour une crème anglaise, il ne faut pas que le mélange arrive à ébullition, mais il faut simplement épaissir la préparation. Pour cela la température du mélange ne doit pas dépasser 82°C. Retirez du feu, ajoutez le beurre et mélangez jusqu'à ce qu'il soit complètement incorporé. Essorez les feuilles de gélatine afin d'en retirer l'excédent d'eau,



ajoutez-les à la crème et mélangez jusqu'à ce qu'elles soient fondues et complètement incorporées. Versez la crème dans un bol, recouvrez-la d'un film alimentaire directement à sa surface et réservez-la de côté afin qu'elle refroidisse.

Base de biscuit:
Dans un robot culinaire mixez les biscuits jusqu'à ce que vous ayez une poudre grossière et assez fine. Ajoutez-y le beurre fondu et le sel et mélangez jusqu'à ce que le beurre soit bien réparti sur tout le mélange de biscuit écrasé. Dans un moule de 20 cm de diamètre, placez le biscuit et répartissez-le uniformément sur le fond du moule puis en remontant sur le bord du moule. J'utilise au début le dos d'une cuillère pour égaliser le fond du biscuit, et après pour le faire remonter sur le bord du moule, j'utilise un verre. Placez le moule au réfrigérateur (le temps de préparer la crème au Cream cheese.

Crème au Cream Cheese:
J'ai utilisé mon Kitchenaid pour préparer cette crème, mais vous pouvez très bien la faire à l'aide d'un batteur électrique. Placez le cream cheese dans le bol du robot, et en utilisant la feuille, travaillez le cream cheese pour environ 3 à 4 minutes jusqu'à ce qu'il ait une texture aérée. Ajoutez-y la crème au citron et mélangez jusqu'à ce que vous



avez une préparation homogène. Dans un bol, placez la crème fraîche, et à l'aide d'un batteur électrique, fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit montée. A l'aide d'une Maryse, incorporez un premier tiers de la crème montée au mélange cream cheese-crème au citron en mélangeant délicatement en faisant des mouvements circulaires de haut en bas. Ajoutez le restant de crème montée et mélangez juste ce qu'il faut pour avoir un mélange homogène. Versez la préparation dans le fond de biscuit, étalez-la uniformément, puis lissez la surface. Placez le cheesecake au réfrigérateur pour au moins 2 à 3 heures le temps que la crème prenne. Au moment de servir, retirez du moule et décorez à votre guise: des lamelles de citron, des zestes de citron, etc.

Conseil du jour
LUTTER CONTRE LES CHEVEUX SECS

- Espacer ses shampoings. L'un des premiers gestes pour prévenir la sécheresse capillaire est d'espacer les shampoings.
- Éviter les colorations agressives.
- Limiter l'utilisation du lisseur et du sèche-cheveux.
- Couper les pointes.
- Laver à l'eau froide.

Le saviez-vous ?



L'ANCIEN MOI LE NOUVEAU MOI



ÉCORCES DE CITRON JETÉES DANS LE COMPOST

ÉCORCES DE CITRON, LAISSÉES TREMPER PENDANT 2 SEMAINES AVEC AUTANT DE VINAIGRE QUE D'EAU

Bon à savoir !

LES BIENFAITS DU VINAIGRE DE CIDRE DE POMME
Les bienfaits du vinaigre de cidre de pomme pour la santé peuvent inclure : Peut améliorer les niveaux de glucose et d'insuline après avoir mangé des glucides. Peut augmenter la sensation de satiété et aider à réduire l'apport calorique. Peut réduire le poids et la graisse corporelle.

Astuce du jour:

Pour monter des blancs en neige béton ou avoir une chantilly aérienne, commencez par battre les blancs d'œufs ou la crème à vitesse faible puis battre à puissance maximum quand la préparation commence à mousser.

CITATION DU JOUR

« Qui veut faire quelque chose trouve un moyen, qui ne veut rien faire trouve une excuse. »



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 - PRIX : UGO DE LA MARCHÉ - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Fuego Poterie, le choix de Adel Benayad

Retour à l'hippodrome de Zemmouri qui organise, encore une fois, une course réservée aux chevaux demi-sang trotteurs pour le grand plaisir des férus des courses de Sulky au pari mutuel à caractère urbain qui verra la participation de 12 trotteurs qui prendront part au prix Ugo de la Marche sur la distance de 2400m où il y aura trois poteaux de départ en conformité avec la condition de la course du jour. Le 1er poteau réunira sur la même ligne de départ 4 trotteurs, au second, ils seront six trotteurs à se donner la réplique aux 2425m et enfin 2 trotteurs au 3e et dernier poteau à 2450m d'une épreuve dont l'équilibre des forces en présence reste divisé quand même, elle est composée avec des chevaux qui ont réalisé d'assez bons résultats et d'autres trotteurs qui se distinguent par une inconstance avariée. Ceci n'est pas sans influencer sur l'issue finale de l'épreuve du jour où le suspense sera entretenu jusqu'à l'ultime foulée mais malgré cela, de par la valeur des chevaux en présence, cette épreuve à caractère à cette particularité de réunir au même rond de présentation des trotteurs de valeur sensiblement égale et qui peuvent nous réserver une arrivée des plus disputées sans qu'on y trouve à redire. Il faut s'attendre à cet effet, à des rapports PMU intéressants certainement à la gagne, donc il faudra comme de coutume accorder la primauté aux combinaisons élargies afin de mettre le plus d'atouts dans sa manche. Nous vous rappelons que cette course est réservée aux trotteurs de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 430.000 DA en gains et places depuis le premier mars 2025 avec recul de 25m par tranche de 195.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. VICTOIRE DU VERGER.** Elle vient d'aligner une longue série d'échecs. À revoir.
- 2. CHER AMI.** Ce mâle bai de 13 ans passe par une période sombre, est en méforme totale.
- 3. JASMINE DU GLANON.** Elle vient d'échouer à sa dernière sortie alors qu'el-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
C. SAFSAF	1	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIQUI	2	CHER AMI	H. AGUENOU	2400	ABM. BOUBAKRI
M. BENDJEKIDEL	3	JASMINE DU GLANON	AL. BENDJEKIDEL	2400	PROPRIÉTAIRE
T. MEZIANI	4	FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2400	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	5	DESTIN DE L'AUBE (0)	N. TIAR	2425	N. TIAR
M. BENDJEKIDEL	6	FUNKY FAMILY (0)	R. TARZOUT	2425	PROPRIÉTAIRE
T. SAFSAF	7	COCOLUPIN	S. FOUZER	2425	S. FOUZER
M. BECHAIRIA	8	FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2425	PROPRIÉTAIRE
B. BENSFIA	9	ESUS DE VIETTE	ABM. BOUBAKRI	2425	ABM. BOUBAKRI
L. BOUDJEMAA	10	AXARRO (0)	A. BENHABRIA	2425	N. TIAR
M. BECHAIRIA	11	FANCY FREE	A. SAHRAOUI	2450	PROPRIÉTAIRE
SA. FOUZER	12	CALYPSE DE GUEZ	SA. FOUZER	2450	PROPRIÉTAIRE

le restait sur une belle 5e place, méfiance, cette fois, elle peut venir se racheter

4. FRENCH DESIGN. Traversant une période faste, ce trotteur combatif et accrocheur à souhait s'élancera encore une fois avec de sérieuses ambitions.

5. DESTIN DE L'AUBE. Idéalement placée par la condition de la course du jour, cette trotteuse estimée par son entourage vient de terminer 5e dans une épreuve similaire à celle du jour.

6. FUNKY FAMILY. Elle reste sur d'excellents résultats durant ce meeting et même sur le meeting d'été, cette jument jouera encore un rôle important dans ce pari.

7. COCULUPIN. C'est un trotteur accrocheur et rapide sauf que cette fois son seul handicap, la distance, car il préfère les parcours réduits à celui du jour.

8. FUEGO POTERIE. Très en verve ces derniers temps, cet hongre bai de 10 ans, il sera le premier favori.

9. ESUS DE VIETTE. Restant sur une excellente victoire, ce hongre de qualité fétiche a les moyens de venir encore créer une autre surprise.

10. AXARRO. A revoir.

11. FANCY FREE. Vu le lot présent, cette femelle aura la tâche facile pour une belle place sur le podium.

12. CALYPSE DE GUEZ. Elle a échoué lors de sa dernière sortie, mais il ne faut pas la négliger cette fois, car elle ne fera pas le même défaut. Méfiance.

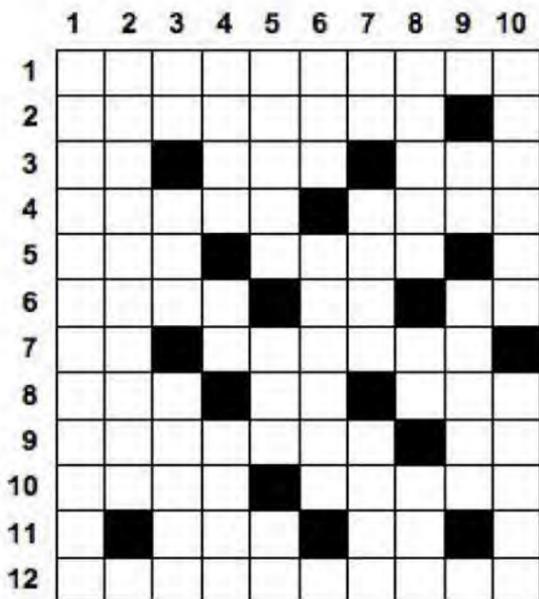
DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

8. FUEGO POTERIE - 6. FUNKY FAMILY - 12. CALYPSE DE GUEZ - 11. FANCY FREE - 4. FRENCH DESIGN

LES CHANCES

5. DESTIN DE L'AUBE - 9. ESUS DE VIETTE

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Cancans - 2 - Effaçà - 3 - Réfléchi - Crible - Maison de campagne - 4 - Jeune homme à la mode - Sapa - 5 - Baie de Honshu - Valide - 6 - Points cardinaux - Degré d'une échelle - Cérium - 7 - Fleuve français - Embobiner - 8 - Explosif - Divinité de la Terre - Cheville - 9 - Félidés - De près - 10 - Victoire de Napoléon - Non préparés - 11 - Affecté - Fin de participe - 12 - Brûlis.

VERTICALEMENT

1 - Menaçant - 2 - Soumission - 3 - Romains - Préfixe - Ville d'Algérie - 4 - Cave - De rebut - Moine bouddhiste - 5 - Pays - Le moi - Cité sumérienne - 6 - Chose latine - Décision - 7 - Argon - Possessif - Coupa - 8 - Gavroche - Conjonction - Désert - 9 - Ses jours sont comptés - Bouclé - 10 - Plante oléagineuse - Traversent de beaux quartiers.

Mots fléchés

Pilote	Vipères	Foyer	Pronom	Déformé
Chan-geants	Filets	Vieux poète	Fin de participe	Ascendant
Empreinte			Réfléchi	
Demeure			Tempête	
			Ouvrier	Fin de verbe
			Table de presseoir	
Durillons	Glace anglaise		Posée	
	Mettre au courant		Tour	
		Assécher		
		Stable		
Article		Méodies		Allonges
Lisières			Mer grecque	
			Mesure	
Suit le docteur		Possessif	Direction	Forme d'être
Chrome		Cage		
	Poissons			
	Stère			
Greffée	Acides		Pronom	
			Envoyés ad patres	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Délit qui consiste à consommer dans un café sans payer (10 lettres)

R	T	T	E	L	R	U	O	R	E	G	A	S	U	V	B	E	P
V	E	E	E	R	V	I	R	I	A	P	M	I	A	A	T	A	E
S	O	V	N	G	E	I	P	O	T	U	R	I	R	U	R	T	E
U	E	I	E	R	E	C	I	D	N	I	N	B	N	T	U	N	M
T	I	R	L	R	O	O	I	N	T	E	O	I	I	E	I	A	S
A	S	E	I	E	S	C	N	V	P	N	M	E	M	A	I	I	L
I	O	I	L	D	D	A	C	T	A	E	V	E	R	R	A	A	S
H	S	T	E	E	R	O	E	R	N	L	N	G	E	R	I	I	E
E	E	E	T	C	N	O	U	E	A	A	S	S	F	D	A	S	M
M	T	T	R	L	N	T	N	X	U	B	R	E	U	L	N	I	I
E	I	I	E	E	O	L	A	R	O	N	E	E	E	M	I	A	T
L	A	O	P	B	T	E	L	F	E	R	E	R	G	F	A	I	L
B	R	T	O	N	E	E	C	R	U	O	S	V	R	O	T	N	U
M	T	U	A	E	J	E	I	T	R	O	S	I	A	I	U	D	E
E	L	I	P	T	I	B	E	D	E	R	A	V	A	N	A	R	T
E	V	U	E	N	G	R	A	H	E	D	R	U	O	G	H	A	R
E	O	N	O	I	T	C	A	I	E	T	E	L	U	O	B	L	A
C	T	I	L	E	D	E	B	R	U	O	F	E	T	U	E	M	T

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTION - AVARE - AVENUE - BARBON - BOULE - BOULET - CORNET - COUPE - CRABE - CRAN - DEBIT - DELIT - DOUX - EMBLEME - EMEUTE - ETIER - FOIN - FOURBE - FRAIS - GERANT - GOURDE - GRAINE - HARGNE - HAUTAIN - HIATUS - IMPAIR - INDICE - IVRE - JETON - LAID - LARD - LENT - MAIRE - MEUTE - MINUTE - NAÏVE - NIAIS - NORD - OINT - ORAL - OURLET - PARTIE - PENSUM - PERTE - REFLET - RELAIS - REVERS - SORTIE - SOSIE - SOURCE - TARTE - TOIT - TRAITE - ULTIME - USAGER - UTOPIE - VAINE - VALSE - VOILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Stipendier - 2. Aérée - Erre - 3. Nain - Osées - 4. Stars - St - 5. Us - Épais - 6. Ion - Innés - 7. Nuée - Ténès - 8. Arête - Raie - 9. Id - Ami - T.N.T. - 10. Rit - Ure - G.I - 11. Énée - Air - 12. Sermonner.

VERTICALEMENT :

1. Sanguinaires - 2. Tea - Sour-dine - 3. Iris - Née - Ter - 4. Pente - Éta - E.M - 5. EE - Api - Emu - 6. Orant - Iran - 7. Dessiner - Ein - 8. Ire - Sénat - Ré - 9. Erne - Seing - 10. Reste - Sétif.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Indécentes - Tuile - LM - Berné - Gais - Rée - Fosse - Lit - Cru - E.M - Nécrose - Ce - Cousus - Me - Usé - Ot - Remets - Île - Nu - EE - Let - Ôtes - Sasse.

VERTICALEMENT :

Entérinement - Dureté - Émue - Peine - C.C - Clé - Croûte - Lee - Frousses - Gousse - Atlas - Eu - Ils - Émise - Soles - As - Sème - Tête

MOTS MASQUÉS TOMBEUR

La chaleur a tué des dizaines de milliers d'Européens en 2024

Comme les années précédentes, la chaleur a contribué à la mort de dizaines de milliers de personnes en Europe lors de l'été 2024, conclut une étude publiée lundi, alors que le continent enchaîne les étés torrides sur fond de réchauffement climatique. L'Europe a connu un été exceptionnellement meurtrier en 2024 avec plus de 60.000 morts liées à la chaleur, ce qui porte à plus de 181.000 morts le bilan total des trois étés écoulés jusqu'«alors», résume ce travail publié dans Nature Medicine. Depuis le début des années 2020, cette étude, réalisée par des chercheurs de l'Institut pour la Santé Mondiale de Barcelone, est un rendez-vous annuel de référence pour évaluer à quel point les températures élevées contribuent à la mortalité dans une trentaine de pays, qui représentent presque toute l'Europe. L'enjeu est crucial alors que les étés européens tendent à devenir de plus en plus chauds à cause du réchauffement climatique mondial. L'Europe est même le continent qui se réchauffe le plus vite. L'été 2024 est le plus chaud jamais enregistré sur le continent, avec un précédent record remontant à 2022 suivi d'une accalmie toute relative en 2023. Or, les dangers de la chaleur sur l'organisme sont multiples, notamment chez les personnes âgées et ne se résument pas aux déshydratations et coups de chaleur immédiats. Les fortes températures peuvent aggraver, à plus long terme, des pathologies cardiaques, respiratoires, mentales, liées au diabète... Quel bilan, pour l'Europe, en matière de décès liés à la chaleur? Les chercheurs avancent des chiffres de 67.873 décès pour 2022 et 50.798 pour 2023, légèrement revus à la hausse par rapport à leurs précédentes publications grâce à une méthodologie plus précise. Avec 62.775, 2024 se situe entre les deux.

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent sous orages, affectent, depuis hier et aujourd'hui, plusieurs wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "orange", le BMS prévoit des pluies dans les wilayas de Djelfa et Tiaret, de mercredi à 15h00 à jeudi à 06h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, précise la source. Le BMS concerne également les wilayas de M'sila, Batna, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa, où les quantités de pluies attendues sont de 20 et 30 mm aussi pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, dès jeudi de 03h00 à 18h00 au moins.

Vers l'élargissement du Mondial à 64 équipes en 2030

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino, a rencontré le président de la Confédération sud-américaine (Conmebol), Dominguez Alejandro, mardi soir à New York, pour discuter de l'expansion de la Coupe du monde masculine à 64 équipes en 2030. Les présidents des fédérations d'Argentine, d'Uruguay et du Paraguay, tout comme le président du Paraguay Santiago Pena et celui de l'Uruguay Yamandu Orsi étaient également présents à la réunion. C'est la première fois que les dirigeants de la CONMEBOL présentent directement à Gianni Infantino la proposition d'un Mondial à 64 équipes. " Nous croyons en une Coupe du monde 2030 historique", a commenté Dominguez sur un réseau social en légende à une photo de la réunion. Selon le quotidien argentin



La Nacion, Infantino a été l'instigateur de la réunion et serait favorable au projet. La Coupe du monde passera de 32 à 48 équipes pour l'édition 2026 aux Etats-Unis, Mexique et Canada. Si la

FIFA approuve un nouvel élargissement, cela donnerait un tournoi avec un total de 128 matchs, soit le double que pour le format à 32 équipes utilisé entre 1998 et 2022. La Coupe du monde 2030 sera disputée dans six pays, répartis sur trois continents. Cependant, pour célébrer le 100e anniversaire de la première édition, en 1930, un match spécial et une célébration du centenaire sont prévus en Uruguay. L'Argentine et le Paraguay auront également droit à un match chacun sur leur sol. Le passage à 64 équipes permettrait aux pays sud-américains d'accueillir plus de rencontres.

L'Iran a exécuté au moins 1 000 condamnés à mort depuis le début de l'année, selon une ONG

Au moins 1.000 condamnés à mort ont été exécutés en Iran depuis le début de l'année, selon un décompte publié mardi par l'ONG Iran Human Rights (IHR), qui dénonce une "campagne de massacres" dans les prisons iraniennes. Ce chiffre est le plus élevé depuis que cette ONG basée en Norvège a commencé à recenser les exécutions en 2008. À trois mois de la fin de l'année, il dépasse déjà le record d'au moins 975 exécutions qu'elle avait enregistrées en 2024. Au moins 64 exécutions ont eu lieu durant la seule semaine dernière, soit une moyenne de neuf pendaisons par jour, selon l'IHR, qui précise que ces chiffres sur le sujet. Des organisations de défense des droits humains accusent régulièrement la République islamique de recourir massivement aux exécutions ces dernières années, marquées notamment par des mouvements de contestation contre le pouvoir de l'ayatollah Ali Khameneï en 2022-2023 et la guerre de 12 jours contre Israël en juin. Le pays a connu des vagues d'exécutions dans les années 1980 et 1990, au lendemain de la révolution islamique de 1979 et pendant la guerre Iran-Irak.

Exposition de photos de Ghaza ravagée au musée Thyssen de Madrid pour "réveiller les consciences"

Le musée Thyssen-Bornemisza de Madrid, l'un des plus célèbres de la capitale espagnole, expose depuis mardi des clichés réalisés par des photojournalistes dans la bande de Ghaza, ravagée par deux ans d'agression sioniste génocidaire, avec l'espoir de "réveiller les consciences endormies". L'exposition "À travers de sus ojos" ("À travers leurs yeux") occupe le hall principal du musée madrilène, et montre des scènes de Ghazaouis recevant eau et nourriture distribuées par l'aide humanitaire ou d'enfants se rendant dans des écoles improvisées parmi les décombres de bâtiments détruits. "Ces photos documentent les bombardements et la destruction de la bande de Ghaza, le déplacement forcé de la population, les bombardements des infrastructures civiles telles que les hôpitaux et les écoles des Nations unies, mais aussi la

famine", décrit Raquel Marti, directrice exécutive de l'UNRWA Espagne, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, partenaire de l'exposition. "Ce ne sont pas des images lointaines, ce sont des regards humains qui nous obligent à reconnaître la dignité d'un peuple qui souffre", a salué le ministre espagnol de la Culture, Ernest Urtegas, lors d'une conférence de presse. Le directeur artistique du musée, Guillermo Solana, a, de son côté, exprimé l'ambition qu'elle "serve de réveil pour les consciences endormies, comme un moyen d'ouvrir les yeux à ceux qui refusent encore de voir

et détournent le regard de ce qui se passe". Sous les vingt-sept photographies, ne figure aucun nom : "nous n'avons pas voulu mettre leurs noms (aux photojournalistes) pour préserver leur intégrité et éviter qu'ils ne soient assassinés", explique Mme Marti, qui considère cet anonyme révélateur d'une "triste réalité qui caractérise la situation des journalistes à Ghaza". Des ONG ont décompté, en effet, plus de 250 journalistes tués depuis le début de l'agression sioniste génocidaire dans l'enclave palestinienne le 7 octobre 2023.

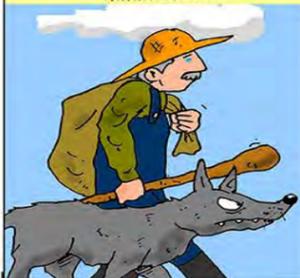
Brésil: un fils Bolsonaro inculpé pour son lobbying à Washington

Un fils de l'ex-président brésilien, Jair Bolsonaro, a été inculpé lundi pour entrave au procès de son père, condamné pour tentative de coup d'État, le parquet lui reprochant son lobbying auprès de l'administration Trump. Cette inculpation est intervenue le jour même de nouvelles sanctions américaines. Des repréailles après la condamnation de l'ancien chef d'État d'extrême droite (2019-2022), allié du président américain, à 27 ans de prison pour tentative de coup d'État. Le député Eduardo Bolsonaro, installé aux États-Unis depuis plusieurs mois, est soupçonné d'avoir "menacé des autorités judiciaires et d'autres pouvoirs" en affirmant qu'il obtiendrait des sanctions contre eux "de la part des autorités américaines", détaille un communiqué du parquet brésilien. Le troisième fils de Jair Bolsonaro y a vu la preuve qu'il est la victime d'une "persécution politique". Paulo Figueiredo, l'un de ses proches, a aussi été inculpé. Petit-fils du dernier général à la tête de la dictature militaire (1964-1985), il se vante lui aussi sur les réseaux sociaux de son lobbying auprès de Washington pour des sanctions contre le Brésil.

EXPRESS-HISTORIQUE

Le prix amer du bien (10)

Ils reprirent leur chemin, l'un nourrissant l'espoir de s'arracher à cette impasse oppressante, tandis que l'autre, déjà tout à ses songes, se détectait par avance du festin qu'il croyait imminent...



Chemin faisant, ils croisèrent la route d'un renard au pelage fauve, dont l'allure rusée et les yeux étincelants semblaient sonder les profondeurs de leur âme.



à suivre

MISE

AUX POINGS

«Les plans de liquidation de cet État palestinien n'ont fait que multiplier les reconnaissances diplomatiques de cette cause, reconnaissances que l'Algérie salue et appelle à les renforcer en permettant l'adhésion de l'État palestinien en tant que membre à part entière à notre organisation».

Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines





Dans la journée : Dégagé
Vent : 22 km/h
Humidité : 70 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 16 km/h
Humidité : 84 %

Dohr : 12h40
Assar : 16h05
Maghreb : 18h44
Icha : 20h02

Vendredi 4 rabie el thani 1447
Sobh : 05h13
Chourouk : 06h39

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Sayoud ordonne l'accélération de la modernisation et le développement des services

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets relatifs à la modernisation et au développement des services de l'aéroport international « Houari Boumediène » d'Alger.



Lors d'une réunion de coordination, qu'il a présidée au siège du ministère, au Palais du Gouvernement, le ministre a souligné « la nécessité de remplacer le système d'empreintes par des solutions numériques et intelligentes pour éviter la surcharge et assurer la fluidité du trafic avec l'accélération de l'opération de modernisation, en élaborant un cahier des charges aboutissant à une contractualisation efficace, et assurant la rapidité de réalisation et la transparence dans l'exécution, dans le cadre du respect des législations juridiques et réglementaires et des normes internationales ».

Sayoud a affirmé, en outre, l'importance de la

coordination avec les différents acteurs au niveau de l'aéroport d'Alger, à commencer par les services de sécurité et les douanes et jusqu'à l'établissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger), en vue d'atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité et de performance, en sus d'accélérer le rythme d'exécution en adoptant des solutions techniques innovantes consacrant la transformation numérique des aéroports nationaux.

Dans ce cadre, le ministre a adressé ses remerciements à l'EGSA-Alger pour le progrès « considérable » enregistré

dans l'élaboration de ce projet stratégique. Il a également salué les efforts colossaux consentis par les services de sécurité et les douanes, affirmant que « le succès de l'opération de modernisation et de transformation numérique dépend du travail collectif et de la coordination permanente entre les différents intervenants ».

D'après un communiqué du ministère, la rencontre était consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux relatifs à la concrétisation d'une nouvelle vision pour le développement des services de l'aéroport international d'Alger, et ce, en présence de cadres centraux du ministère. Elle intervient en parachèvement d'une réunion précédente au cours de laquelle le ministre a donné des instructions pour réaliser une vidéo de simulation illustrant avec précision la durée du parcours classique (entrée, enregistrement, contrôle, embarquement) comparé au parcours intelligent.

Sarah O.

MARCHÉ PÉTROLIER

Le Brent à plus de 68 dollars

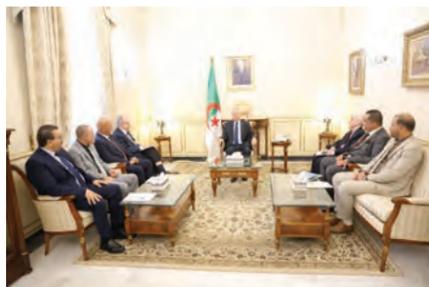
Les cours du pétrole ont poursuivi, hier, leur hausse après le ton très ferme de Donald Trump contre Moscou. Le marché se focalisant sur la possibilité de nouvelles sanctions visant le pétrole russe. Le prix du baril de Brent de mer du nord pour livraison en novembre, prenait 0,89% à 68,23 dollars, tandis que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, gagnait 0,95% à 64,01 dollars.

L. Z.

EN PRÉPARATION DE LA RÉUNION PRÉVUE LE 2 OCTOBRE PROCHAIN À BRUXELLES

Nasri reçoit les représentants du Conseil de la nation au sein de la CPM Algérie-UE

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri a reçu les représentants du Conseil de la nation au sein de la Commission parlementaire mixte (CPM) « Algérie-Union européenne (UE) », a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. En effet, cette rencontre s'est tenue « en prélude à la réunion de coordination organisée entre les représentants du Parlement issus du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), en préparation de la réunion de la CPM Algérie-UE, prévue le 2 octobre prochain à Bruxelles (Belgique) », précise la même source. M. Nasri a, à cette occasion, donné ses orientations quant à



la nécessité de « la coordination et du dialogue diplomatique avec leurs homologues européens, dans l'intérêt des deux parties », a conclu la source.

L.Zeggane

LA CHRONIQUE DU JEUDI

Un reporter dans la foule : La rage et les chiens errants...

À peine trois jours après sa nomination soit le 17 septembre dernier, Mohamed Seddik Aït-Messaoudène, ministre de la Santé, s'est rendu à Oum-El-Bouaghi où des cas de rage ont été signalés. Il s'est déplacé « pour s'enquérir personnellement de l'état de santé des personnes victimes de morsures de chien, ayant entraîné deux décès » précise le communiqué publié par son ministère. Après sa visite, il a tenu à rassurer les familles, que les blessés « ont été pris en charge conformément aux protocoles sanitaires en vigueur au niveau de tous les établissements sanitaires nationaux... (et que) toutes les ressources médicales sont mises à disposition pour une meilleure prise en charge... (ajoutant) qu'il suit la situation de près (et) qu'il prendra toutes les mesures sanitaires et préventives nécessaires... (non sans avoir) présentées sincères condoléances ainsi que sa profonde compassion aux familles des deux victimes décédées ».

Ceci d'une part. D'autre part, dans trois jours, le 28 septembre prochain, ce sera la journée mondiale de la rage. Cette journée a été instituée en 2007 en hommage à Louis Pasteur (à qui l'on doit le vaccin contre la rage) décédé le 28 septembre 1895. Ce sont ces deux raisons qui nous ont décidé à approfondir ce sujet. La rage est une infection très contagieuse et mortelle, transmise de l'animal à l'être humain. C'est une infection à très longue durée d'incubation (en moyenne de un à trois mois et même au-delà et jusqu'à une année). Cela veut dire que les symptômes peuvent mettre du temps, beaucoup de temps, pour apparaître. Cela veut dire aussi, qu'il faut très vite intervenir en cas de morsure ou même de léchage d'un chien errant. Dans une phase préventive en injectant le vaccin antirabique même après la morsure. Dans le cas d'apparition des premiers symptômes (fièvre, maux de tête et douleur ou démangeaisons à l'endroit de la blessure), un traitement dit aussi de prophylaxie post-exposition (PPE) doit aussitôt être administré à la victime. En un mot comme en mille, la rage est une infection mortelle lorsqu'elle n'est pas soignée à temps. Son délai d'incubation, très long, la rend encore plus dangereuse. Grâce au vaccin et au traitement, la rage peut être guérie et des vies humaines préservées. Cet aspect reste du domaine des praticiens. L'autre aspect concerne la propagation de l'infection. Les vecteurs de la rage humaine sont, surtout, les chiens et les chats errants. Dans notre pays, les chiffres sont fournis par « Le ministère de la Santé (qui) a enregistré 110 000 cas de morsures d'animaux, notamment de chiens, ayant entraîné 11 décès par rage en 2021 ».

À cette occasion et dans la foulée, il a été question de « la sensibilisation des enfants, des parents, du vaccin des animaux de compagnie (chiens et chats) ». Il a aussi été recommandé aux citoyens de « respecter les horaires de sortie des ordures ménagères pour éviter qu'elles ne s'amoncellent et attirent les animaux errants ». Dans la foulée toujours à l'époque, on a appris qu'« en Algérie, un total de 180 décès a été recensé entre 2010 et 2021 ». De plus à cette occasion on a appris que « la stratégie nationale de lutte contre la rage (2023-2027) vise à atteindre les objectifs de l'OMS, soit 0 cas d'ici 2030 ». L'année d'après, en 2022, le ministère de la santé a fait état de « plus de 141.000 cas de morsures ou de griffures de chiens ou des chats, causant la mort de 16 personnes ». En 2024, l'INSP (institut national de santé publique) a organisé à l'occasion de la journée mondiale, une journée d'information. Toujours en 2024 et à partir de Sétif où elle était en visite, « La directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Mme Samia Hammadi, a affirmé que « l'Algérie a franchi de grands pas dans la lutte contre la rage en vue d'atteindre zéro cas à horizon 2030 » a rapporté l'APS. Cela dit et dans toutes nos recherches, nous n'avons nulle part trouvé une quelconque opération de lutte contre les chiens errants.

Aucune action des bureaux d'hygiène des APC. Ni de fourrières canines. De mémoire d'homme, la dernière opération de lutte contre les chiens errants date du début des années 1980. Il a été fait appel pour la circonstance à la fédération nationale des chasseurs. Pour l'objectif zéro cas de rage en 2030, c'est dans cinq petites années !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Deux personnes lourdement condamnés pour spéculation sur la banane à Oran



BEKABE